

VALTECH

Société anonyme au capital de 1 351 534,90 euros
Siège Social : 80, avenue Marceau – 75008 Paris
389 665 167 RCS PARIS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2009

- 1- DECLARATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
- 2- COMPTES ANNUELS ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 3- COMPTES CONSOLIDES ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 4- RAPPORT DE GESTION

VALTECH
Société anonyme au capital de 1 351 534, 90056 euros
Siège Social : 80, Avenue Marceau – 75008 Paris
389 665 167 RCS PARIS

EXERCICE 2009

J'atteste que, au mieux de ma connaissance et en tenant compte de ce que ma prise de fonction est postérieure à la clôture de l'exercice, les comptes au 31 Décembre 2009 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (ci-joint) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 27 Avril 2010



Sebastian Lombardo
Président Directeur Général

Valtech

Société Anonyme

80 avenue Marceau

75008 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

FIDREX
14, rue de la Pépinière
75008 Paris

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Valtech

Société Anonyme
80 avenue Marceau
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Valtech, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société évalue annuellement la valeur d'utilité de ses immobilisations incorporelles et financières, comme indiqué dans les notes de l'annexe relatives aux règles et méthodes comptables. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly, le 27 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

FIDREX



Albert BENSADON

Deloitte & Associés



Jean-Luc BERREBI

VALTECH

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.351.535 EUROS

SIEGE SOCIAL :

80, Avenue Marceau

75 008 PARIS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

SOMMAIRE

BILAN - ACTIF.....	2
BILAN - PASSIF.....	3
COMPTE DE RESULTAT.....	4
1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	5
2 - EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE.....	8
3 - ACTIF IMMOBILISE.....	9
4 - ACTIF CIRCULANT ET DETTES.....	13
5 - DISPONIBILITES.....	15
6 - ACTIONS PROPRES.....	16
7 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF.....	17
8 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER.....	18
9 - HISTORIQUE DES CAPITAUX PROPRES.....	19
10 – PROVISIONS POUR RISQUES.....	21
11 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	22
12 - PERSONNEL.....	22
13 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES.....	23
14 - REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITES.....	24
15 - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	25
16 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS.....	26
17 – IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	27
18 - ENGAGEMENTS DIVERS.....	28
19 - INFORMATIONS SUR LES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS VALTECH.....	30
20 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE.....	31
21 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	32

BILAN - ACTIF

(en euros)	Brut	31-déc-09 Amort. Prov.	Net	31-déc-08 Net
Concessions, brevets et droits similaires	609 189	471 877	137 312	18 697
Fonds commercial	16 132 490	11 973 771	4 158 719	7 113 027
Autres immobilisations corporelles	2 681 294	2 185 183	496 111	582 140
Autres participations	107 151 065	59 566 885	47 584 180	49 185 515
Créances rattachées à des participations	2 943 348		2 943 348	1 493 507
Autres titres immobilisés	4 383 579	1 009 571	3 374 008	296 181
Prêts	70 713	70 713	-	76 750
Autres immobilisations financières	182 074	8 889	173 185	166 630
Total actif immobilisé	134 153 752	75 286 889	58 866 863	58 932 447
Clients et comptes rattachés	8 659 594	22 552	8 637 042	12 599 034
Autres créances	4 821 190	-	4 821 190	2 864 475
Capital sousc.et appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	144 294	-	144 294	259 482
Disponibilités	3 259 611	-	3 259 611	3 060 705
Charges constatées d'avance	277 894	-	277 894	254 330
Total actif circulant	17 162 583	22 552	17 140 031	19 038 026
Ecarts de conversion actif	63 362	-	63 362	59 123
TOTAL ACTIF	151 379 697	75 309 441	76 070 256	78 029 596

BILAN - PASSIF

(en euros)	31-déc-09	31-déc-08
Capital social ou individuel	1 351 535	1 351 535
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	62 558 631	62 558 631
Réserves légales	96 541	96 541
Report à nouveau	(3 206 652)	(9 234 700)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(969 555)	6 028 048
TOTAL CAPITAUX PROPRES	59 830 500	60 800 055
Provisions pour risques et charges	796 146	857 906
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	796 146	857 906
Empr. et dettes auprès des établ. de crédit	850 000	1 871 110
Emprunts et dettes financières divers	3 128 500	1 506 689
Emprunts et dettes financières divers groupe	90 567	
Av.et acomptes reç. sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 989 331	4 362 385
Dettes fiscales et sociales	5 566 915	5 213 287
Dettes sur immob.et comptes rattachés		
Autres dettes	2 341 950	2 948 466
Produits constatés d'avance	471 448	463 991
TOTAL DETTES	15 438 711	16 365 928
Ecarts de conversion passif	4 899	5 707
TOTAL PASSIF	76 070 256	78 029 596

COMPTES DE RESULTAT

(en euros)	31-déc-09	31-déc-08
Ventes de marchandises	-	-
Prod.vendue services	26 431 458	32 974 797
Chiffres d'affaires nets	26 431 458	32 974 797
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	33 852	242 668
Autres produits	2 797 934	1 162 803
Total des produits d'exploitation	29 263 244	34 380 268
Autres achats et charges externes	(13 430 335)	(13 619 516)
Impôts, taxes et versements assimilés	(621 142)	(760 729)
Salaires et traitements	(11 900 081)	(12 518 287)
Charges sociales	(5 608 384)	(5 696 031)
dotations aux amortissements sur immobilisations	(209 419)	(260 225)
dotations aux dépréciations des immobilisations	(2 954 308)	-
dotations aux provisions sur actif circulant	(22 552)	-
dotations aux provisions pour risques	(10 825)	137 500
Autres charges	(73 090)	(105 468)
Total des charges d'exploitation	(34 830 136)	(33 097 756)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 566 892)	1 282 512
Reprises financières aux amortissements et provisions	14 724 743	9 911 894
Produits financiers de participations	1 050 592	1 161 753
Autres intérêts et produits assimilés	-	2 275
Différences positives de change	90 273	195 152
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement	46 909	-
Total des produits financiers	15 912 517	11 271 074
Dotations financières aux amortissements et provisions	(13 304 366)	(5 510 579)
Intérêts et charges assimilées	(102 926)	(252 034)
Différences négatives de change	(157 467)	(69 239)
Charges nettes sur cessions de val. mob. de placement	-	-
Total des charges financières	(13 564 759)	(5 831 852)
RESULTAT FINANCIER	2 347 758	5 439 222
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(3 219 134)	6 721 734
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	31 832
Produits exceptionnels sur opérations en capital	171	872
Reprises sur provisions et transferts de charges	197 500	44 031
Total des produits exceptionnels	197 671	76 735
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(26 227)	(241 699)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	(874)
Dotations except.aux amortissements et prov.	(139 000)	(626 336)
Total des charges exceptionnelles	(165 227)	(868 909)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	32 444	(792 174)
Impôt sur les bénéfices	2 217 135	98 488
BENEFICE OU PERTE (produits-charges)	(969 555)	6 028 048

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation applicables en France. La présentation a été réalisée en privilégiant, comme les années précédentes, la mise en évidence des informations importantes. Les montants dans les notes annexes sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les principes comptables utilisés sont les suivants :

1.1. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

En cas de différence jugée durable entre la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles, et leur valeur comptable, il est constitué une provision pour dépréciation du montant de cette différence.

VALTECH S.A. procède à la revue annuelle de la valorisation de ses fonds de commerce à la clôture de l'exercice et peut déprécier les valeurs comptabilisées au bilan afin d'ajuster leur valeur nette à due concurrence.

1.2. LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation et les créances rattachées à ces participations sont valorisés à leur coût d'acquisition et sont dépréciés, le cas échéant par référence à leur valeur d'usage qui tient compte de critères tels que la situation nette, les perspectives de rentabilité et d'évolution de ces sociétés.

En cas de différence jugée durable entre la valeur d'utilité pour le groupe d'une de ces participations, et leur valeur comptable, il est constitué une provision pour dépréciation du montant de cette différence.

1.3. LES ACTIONS AUTODETENUES

Les actions autodétenues sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Figurent à l'actif du bilan les actions autodétenues dans le cadre de plans d'options d'achat dans le poste « valeurs mobilières de placement ».

1.4. LITIGES

Dans le cours normal de ses activités, la société VALTECH S.A. est impliquée dans un certain nombre de litiges soit en règlement amiable soit en procédure judiciaire. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant retenu des provisions est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas du niveau d'avancement des procédures.

L'estimation du risque peut être révisée en cours de procédure selon tous faits de nature à modifier le niveau de risque.

1.5. LES CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

1.6. LES OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises et des engagements hors bilan qui leur sont associés est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques, sauf lorsque les instruments financiers en cause, entrant dans le cadre d'une stratégie identifiée de couverture, sont tels qu'aucune perte significative ne pourra être globalement constatée lors de leurs échéances.

1.7. PASSIFS

Conformément au règlement du CNC n° 00-06 du 20 avril 2000 sur les passifs, un passif est comptabilisé lorsque VALTECH a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

1.8. LES IMPOTS

VALTECH forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223-A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et VALTECH en tant que tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.

La charge ou le produit d'impôt comptabilisé en résultat par VALTECH est composé des éléments suivants :

- impôts versés à VALTECH par les filiales bénéficiaires intégrées fiscalement (produit) ;
- impôts dus au Trésor public au titre du résultat fiscal du Groupe d'intégration fiscale
- évolution du compte d'attente représentatif de l'utilisation de déficits fiscaux des filiales intégrées dans la détermination de l'impôt dû par le Groupe et susceptibles de leur être rétrocédés quand elles redeviendront bénéficiaires ;
- régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs ;
- évolution des provisions pour risques fiscaux.

Le compte d'attente est analysé à chaque clôture afin de s'assurer de la probabilité de restitution aux filiales des économies d'impôt que le Groupe a réalisées grâce aux déficits et moins-values passés de ces dernières. Il n'est procédé à aucune restitution dans le cas où une filiale sort du groupe d'intégration fiscale. Les principes appliqués par VALTECH sont conformes à l'avis 2005-G du comité d'urgence du Conseil national de la comptabilité.

1.9. LE MODE DE RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VALTECH S.A. réalise principalement des missions de conseil sur l'utilisation de nouvelles technologies.

Les missions ainsi réalisées sont, pour l'essentiel, vendues selon une formule dite de « régie », le chiffre d'affaires est alors comptabilisé en fonction du temps passé chez nos clients. Certaines missions, le plus souvent à la demande de certains clients, sont vendues forfaitairement. Le chiffre d'affaires est alors reconnu à mesure de l'avancement des travaux, qui est estimé de manière prudente par la direction.

1.10. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

Conformément à l'Avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif à la « comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF », les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

Dans quelques cas limités (demande de Congés Individuels de Formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

1.11. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et des activités extraordinaires.

Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence soit parce qu'ils surviennent rarement.

2 - EVENEMENTS PARTICULIERS DE L'EXERCICE

2.1. DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

Dans le cadre de la réalisation de test de dépréciation sur ses titres de participation, la société a constaté une dotation nette sur ses dépréciations de titres de participations. Cette dotation nette sur provisions pour dépréciation vient diminuer le résultat de l'exercice pour un montant de 1,6 millions d'euros.

2.2. PARTICIPATION DANS LA SOCIETE MEDHOST

Au cours de l'année 2009, la société est entrée dans un processus de cession de ces titres, dont la conclusion est attendue au cours du 1^{er} Trimestre 2010.

Ces titres avaient été dépréciés à hauteur de 4 millions d'euros, en 2006, afin de prendre en compte leur perte de valeur. Une reprise de provision de 3,1 millions d'euros a été comptabilisée au 31/12/09, afin de les évaluer à leur juste valeur, basée sur le prix de cession net de frais.

2.3. COUTS LIES A L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Les coûts liés à l'Offre Publique d'Achat intervenue sur l'exercice s'élèvent à 741 milliers d'euros et sont inscrits dans les frais généraux.

2.4. CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

La société a consulté un cabinet spécialisé dans l'établissement des demandes de Crédit d'Impôt Recherche et a pu ainsi dégager un Crédit d'un montant de 2 228 milliers d'euros sur l'exercice 2009, dont la demande de restitution a été opérée sur l'exercice 2010.

2.5. INFORMATIONS SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS FISCALES

Conformément au Code de Commerce (C.com R123-198-6) et au PCG (art. 531-2/19), il est présenté l'incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales précitées au paragraphe précédent et relative au Crédit d'Impôt Recherche :

Impact sur le résultat de l'exercice : 2 228 milliers d'euros.

Aucune incidence autre que celle sur le résultat n'est à constater sur les capitaux propres.

3 - ACTIF IMMOBILISE

3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des fonds commerciaux et des logiciels.

POSTE D'IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Logiciels	609	linéaire	2 à 5 ans
Fonds commercial	16.132	NA	

Les immobilisations incorporelles se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Pays	31-déc.-08	Acquisition	Cession	31-déc.-09
Logiciels		450	159	-	609
Fonds Axelboss	France	7 091	-	-	7 091
Fonds Alternance	France	6 116	-	-	6 116
Fonds Objectspace	Etats-Unis	2 925	-	-	2 925
Valeur brute		16 582	159	-	16 741
Amortissement des logiciels		431	41	-	472
Provision pour dépréciation		9 019	2 954	-	11 973
Valeur nette		7 132	(2 836)	-	4 296

La société réalise régulièrement des tests de valeur de ses fonds de commerce. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur prix de vente net et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Le fonds commercial AXELBOSS est ainsi déprécié pour une valeur de 2.933 milliers d'euros ramenant la valeur nette comptable correspondante à 4.158 milliers d'euros.

Le fonds commercial ALTERNANCES est ainsi déprécié pour la totalité de sa valeur soit un montant de 6.116 milliers d'euros.

Le fonds commercial OBJECT SPACE est ainsi déprécié pour la totalité de sa valeur soit un montant de 2.924 milliers d'euros.

3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les dépréciations des immobilisations corporelles ont été constatées sous forme d'amortissement calculé selon les modes et durées suivants :

POSTE D'IMMOBILISATIONS	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT
Matériel & outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau & mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les mouvements des immobilisations corporelles et des amortissements au cours de l'exercice sont fournis par le tableau suivant :

Libellé	31-déc-08	Acquisitions	Sorties	31-déc-09
Installations générales	835	12	-	847
Materiel informatique et de bureau	1 766	71	3	1 834
Immobilisations corporelles	2 601	83	3	2 681
Installations générales	359	91	-	450
Materiel informatique et de bureau	1 660	78	3	1 735
Amortissements des immo. corporelles	2 019	169	3	2 185
Valeur nette comptable	582			496

3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2009, les immobilisations financières se présentent de la manière suivante :

Poste d'immobilisations	Valeur brute	Dépréciation 2009	Valeur nette	Valeur nette 2008
- titres de participations :	107 151	59 567	47 584	49 185
- créances rattachées aux participations :	2 943	-	2 943	1 493
- Titres immobilisés :	4 383	1 010	3 373	296
- Prêts	71	71	-	76
- dépôts et cautionnements versés :	182	8	174	167
Total immobilisations financières	114 730	60 656	54 074	51 217

3.3.1. Les titres de participation

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a participé à deux opérations de recapitalisation au sein de la société JV VALTECH KOREA en accord avec son co-actionnaire la société de droit coréen SK Namsan Bldg. A l'issue de cette opération, VALTECH S.A. détient 50,79%.

Au cours de l'exercice, notre société a procédé à la revue de la valeur d'utilité de ses participations. Les valeurs comptabilisées au bilan (provenant pour l'essentiel de valeurs d'apports) ont été dépréciées pour ramener leur valeur nette figurant dans les comptes sociaux à hauteur de la valeur d'utilité pour le groupe. Le montant des dépréciations est évalué à 59,6 millions d'euros au 31 décembre 2009.

3.3.2. Les titres immobilisés

Les titres immobilisés se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-08	Augmentation	Diminution	31-déc.-09
Titres MEDHOST	4 383	-	-	4 383
Valeur brute	4 383	-	-	4 383
Provision pour dépréciation	(4 087)	-	3 078	(1 009)
Valeur nette	296	-	3 078	3 374

VALTECH S.A. détient 17,19% des droits de vote de la société de droit américain MEDHOST.

3.3.3. Les mouvements nets des provisions et amortissements financiers

A l'issue des tests de dépréciation réalisés sur ses participations, VALTECH S.A. a enregistré une dotation nette de provision pour dépréciation des titres de participation pour un montant de 1,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2009.

Les variations de provisions peuvent se présenter de la manière suivante :

	31-déc.-08		31-déc.-09	
Provision pour dépréciation des fonds de commerce	9 019	2 954	-	11 973
Provision pour dépréciation des titres de participations :	57 953	13 170	(11 556)	59 567
Provision pour dépréciation des titres immobilisés :	4 087	-	(3 078)	1 009
Provision pour dépréciation des dépôts et cautionnements :	9	72	-	81
Total provision pour dépréciation des actifs immobilisés	71 068	16 196	(14 634)	72 630
Provision pour dépréciation des comptes clients	-	22	-	22
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	31	-	(31)	-
Total provision pour dépréciation des actifs circulants	31	22	(31)	22
Provision pour litige	-	-	-	-
Provision pour risque sur SN négative	-	-	-	-
Provision pour perte de change	59	63	(59)	63
Autres provisions pour risques et charges	799	151	(216)	734
Total provision pour risques et charges	858	214	(275)	797
Total	71 957	16 432	(14 940)	73 449

4 - ACTIF CIRCULANT ET DETTES

4.1. - CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

Le groupe a recours à des cessions de créances clients auprès d'une société de factoring. L'encours non échoué de ces créances TTC au 31 décembre 2009 s'élève à un montant de 2.066 milliers d'euros (contre 2.756 milliers d'euros en 2008) pour un montant réellement perçu en trésorerie de 1.692 milliers d'euros (contre 1.614 milliers d'euros en 2008), la différence constituant la réserve de garantie et les créances cédées non encore encaissées auprès de la société de factoring.

Les commissions ainsi que les intérêts liés aux opérations de factoring ont une incidence de 93 milliers d'euros sur le résultat 2009.

Mouvement de l'exercice sur les créances douteuses

	Créances douteuses	Provision pour dépréciation	Créances nettes
Au 31 décembre 2008	-	-	-
Augmentation	27	(23)	4
Diminution	-	-	-
Au 31 décembre 2009	27	(23)	4

Etat des échéances des créances et des dettes

La ventilation des créances et dettes à court et long terme, est fournie par le tableau suivant :

Etat des créances	Montant brut	A – 1 an	Entre 1 an et 5 ans	A + 5 ans
Créances rattachées aux particip.	2 943	-	2 943	-
Autres immos financières	252	-	252	-
Créances clients	8 660	8 633	27	-
Fournisseurs Avoirs à recevoir	-	-	-	-
Personnel et rattachés	105	105	-	-
Etat, IS	2 320	2 320	-	-
Etat, TVA	532	532	-	-
Débiteurs divers	1 866	1 866	-	-
Charges constatées d'avance	278	278	-	-
TOTAL	16 956	13 734	3 222	0

Etat des dettes	Montant brut	A – 1 an	Entre 1 an et 5 ans	A + 5 ans
Emprunts/Dettes-2ans à l'origine	-	-	-	-
Emprunts/Dettes+2ans à l'origine	850	850	-	-
Dettes C/C Groupe	3 128	2 251	877	-
Fournisseurs et rattachés	2 989	2 989	-	-
Personnel et rattachés	1 523	1 523	-	-
Organismes sociaux	2 150	2 150	-	-
Etat	1 894	1 894	-	-
Groupe et associés	91	91	-	-
Autres dettes	2 342	2 342	-	-
Produits constatés d'avance	471	471	-	-
TOTAL	15 438	14 561	877	-

Les variations dans le poste emprunts peuvent être présentées de la manière suivante :

Etat des dettes	Découverts	Billet à ordre	Emprunt	Total
Au 1er janvier 2008	671	1 200	-	1 871
Nouveaux emprunts	-	-	-	-
Remboursement d'emprunt	-	-	-	-
Variation des découverts	(671)	(350)	-	(1 021)
Au 31 décembre 2008	-	850	-	850

5 - DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent les comptes bancaires et les titres de placement dont l'échéance ne dépasse pas trois mois.

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
Valeurs mobilières de placement	144	291
Comptes bancaires en notre faveur	3 259	3 061
Découverts bancaires	0	(671)
Trésorerie court terme	3 403	2 681
Provisions pour dépréciation des VMP	0	(31)
Trésorerie nette	3 403	2 650

Les valeurs mobilières, d'un montant de 144 milliers d'euros, peuvent être détaillées selon la répartition suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
OPCVM	76	222
Actions propres réservées aux plans d'options d'achats d'actions	68	68
Total	144	290

6 - ACTIONS PROPRES

Le portefeuille d'actions propres détenues par notre société au 31 décembre 2009 se répartit de la manière suivante :

OBJECTIF	AFFECTATION COMPTABLE	VALEUR BRUTE 31 DEC. 2009 (EN MILLIERS D'EUROS)	VALEUR BRUTE 31 DEC. 2008 (EN MILLIERS D'EUROS)
Actions propres réservées aux plans d'options d'achats d'actions	Valeurs mobilières de placements	68	68
PORTEFEUILLE D' ACTIONS PROPRES		68	68

La société détient au 31 décembre 2009 un portefeuille total de 214.900 actions propres, ce qui représente moins de 0,01 % de son capital.

Les actions restant dans le portefeuille au 31 décembre 2009 sont destinées à être cédées au personnel de VALTECH ou à celui des sociétés qui lui sont liées, soit dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions approuvé par l'assemblée générale du 5 novembre 1999, soit dans le cadre de plans futurs.

Ce portefeuille se décompose en 214.900 actions achetées en 1998 pour un montant de 68 milliers d'euros.

7 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF

7.1. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant pour un total de 278 milliers d'euros.

7.2. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance, exclusivement composés de produits d'exploitation, sont liés à des prestations de services facturées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant pour un total de 471 milliers d'euros.

7.3. ECART DES CONVERSIONS

Ces écarts ont été portés en augmentation des avances consenties par VALTECH S.A. à ses filiales étrangères en devises. Il s'agit essentiellement d'écarts de conversion liés aux créances en dollars US.

	VALEUR
Ecarts de conversion actif :	63
Ecarts de conversion passif :	5

L'écart de conversion actif est couvert par une provision pour perte de change.

8 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Les produits à recevoir à la date de clôture sont répartis de la manière suivante :

	VALEUR
Clients factures à établir	947
Clients avoirs à établir	(200)
Fournisseurs avoirs à recevoir	7
Intérêts courus à recevoir	Néant
	754

La composition des charges à payer est la suivante :

	VALEUR
Intérêts courus non échus	-
Fournisseurs factures non parvenues	1.299
Dettes sociales (personnel) à payer	1.474
Dettes sociales (organismes sociaux) à payer	786
Dettes fiscales à payer	282
	3.841

9 - CAPITAUX PROPRES

9.1. HISTORIQUE DU CAPITAL

Date	Nature de l'Opération	Nombre D'actions	Capital	Prime d'émission
31.12.02		69 389 635	1 057 727	131 744 720
	Exercice Stock options dans le cadre des plans consentis le 16/02/1997, 16/02/1999 et 25/10/2002	1 041 374	15 870	380 053
	Exercice bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dans le cadre des plans consentis le 25/10/2002	1 229 875	18 744	460 907
	Exercice bons de souscription en actions dans le cadre des plan consentis le 22/07/2003	5 876 580	89 559	5 110 910
	Exercice bons de souscription gratuits dans le cadre des plans consentis le 09/07/2003	11 248	171	16 700
	Imputation des frais sur la prime			(579 012)
31.12.03		77 548 712	1 182 071	137 134 278
	Imputation des pertes lors de l'A.G. du 6 avril 2004			(79 951 336)
	Exercice bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise dans le cadre des plans consentis le 25/10/2002	688 071	10 486	257 861
	Exercice Stock options dans le cadre des plans consentis le 16/02/1997, 16/02/1999 et 25/10/2002	1 598 886	24 367	411 209
	Exercice bons de souscription en actions dans le cadre des plans consentis le 22/07/2003	3 486 600	53 137	2 939 204
	BSA gratuits	1 933	29	
	Imputation des frais sur la prime			(179 022)
31.12.04		83 324 202	1 270 090	60 612 194
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25/10/02	186 775	2 846	69 996
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16/02/99	38 910	593	
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 25/10/02	195 614	2 981	73 308
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25/10/02	329 820	5 026	123 603
	Exercice BSA gratuits consentis par le conseil du 09/07/2003 et la décision du Président du 22/07/03	86 147	1 313	127 908
31.12.05		84 161 468	1 282 850	61 007 009
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16/02/99 A	257 295	3 921	6 995
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16/02/99 A	253 570	3 864	-
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16/02/99 B	241 753	3 684	143 662
	Exercice Stock options dans le cadre des plans consentis le 25/10/2002	428 174	6 525	160 462
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25/10/02	15 850	242	5 940
31.12.06		85 358 110	1 301 087	61 324 068
	Exercice stock options dans le cadre du plan consenti le 16/02/99 A	28 182	430	
	Exercice Stock options dans le cadre des plans consentis le 25/10/2002	727 886	11 093	272 783
	Exercice BSPCE consentis par le CA du 25/10/02	2 554 180	38 926	957 204
31.12.07		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Pas de mouvement sur 2008			
31.12.08		88 668 358	1 351 536	62 554 055
	Pas de mouvement sur 2009			
31.12.09		88 668 358	1 351 536	62 554 055

9.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent	54 772
Affectation du résultat	6 028

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	60 800
---	---------------

Variation du capital	-
Variation des primes, réserves, report à nouveau	-
Variation des provisions relevant des capitaux propres	-
Contreparties des réévaluations	-
Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	-
Résultat de l'exercice	(969)
Autres variations	

Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2009 avant AGO	59 831
--	---------------

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice	(969)
--	--------------

10 – PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour VALTECH S.A. Elles comprennent notamment les provisions suivantes :

Nature de la provision	31-déc-08	Dotations	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	31-déc-09
Litiges	722	139	(90)	(108)	663
Perte sur projet	40	10	-	(10)	40
Contrôle Urssaf	-	-	-	-	-
Contrôle fiscal	-	-	-	-	-
Autres	37	1	(8)	-	30
Ecart de change	59	63	(59)	-	63
Prov.pour risques et charges	858	213	(157)	(118)	796
Résultat d'exploitation		11	(18)		
Résultat financier		63	(59)		
Résultat exceptionnel		139	(198)		
Total		213	(275)		

Dans le cours normal de son activité, VALTECH S.A. peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Les dotations aux provisions de l'exercice concernent les contrôles sociaux et fiscaux en cours, et des litiges avec d'anciens employés, dirigeants et administrateurs .

11 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations aux organes de direction, sous forme de salaires ou d'honoraires, et celles allouées aux membres du Conseil d'Administration, sous forme de jetons de présence, comptabilisées en charges par VALTECH S.A au cours de l'exercice 2009 se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
Remunérations des dirigeants	-	58
jetons de présence	67	15
Honoraires	969	652
Total	1 036	725

VALTECH a versé des jetons de présence au cours de l'exercice 2009 pour un montant de 30 milliers d'euros

12 - PERSONNEL

12.1. EFFECTIF

La société compte un effectif moyen de 210 personnes au titre de l'exercice 2009 contre 207 sur l'exercice précédent suivant la répartition suivante :

	31-déc-09	31-déc-08
Cadres	202	197
Non Cadres	8	10
Total	210	207

12.2. DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

Au titre du droit individuel à la formation, pour les personnes en contrats à durée indéterminée au sein de VALTECH, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 10 640 heures au 31 décembre 2009.

13 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Les soldes du bilan concernant les entreprises liées sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
Titres de participation	107 151	107 140
Créances rattachées aux particip.	2 941	1 493
Créances clients	364	4 201
Dettes financières diverses	(3 219)	(1 507)
Dettes fournisseurs	1 349	(3 149)

Les soldes du compte de résultat concernant les entreprises liées sont les suivants (hors éléments du résultat d'exploitation) :

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
Autres produits financiers	1 023	1 125
Intérêts engagement de caution	28	37
Intérêts sur comptes courant	(42)	(59)

14 - REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITES

La répartition du chiffre d'affaires 2009 par secteurs d'activité peut être présentée comme suit :

	31-déc.-09	31-déc.-08	31-déc.-07
Chiffre d'affaires conseil	25 688	31 997	31 662
Prestations auprès des autres sociétés du groupe	743	977	513
Chiffre d'affaires total	26 431	32 974	32 175

15 - PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le résultat financier bénéficiaire de 2 348 milliers d’euros s’analyse de la manière suivante :

(en milliers d’euros)	31-déc-09	31-déc-08
- Reprise financières des provisions pour dépréciation	14 725	9 912
- Dividendes groupe	948	1 069
- Intérêts sur créances groupe	102	93
- Autres (dont différence de change)	137	195
Produits financiers	15 912	11 269
- Dotations aux provisions	(13 304)	(5 511)
- Intérêts des sources de financement (emprunts & découverts)	(103)	(251)
- Autres (dont différence négative de change)	(157)	(68)
Charges financières	(13 564)	(5 830)
Résultat financier	2 348	5 439

La société a recours à des cessions de créances clients auprès d’une société de factoring. Les commissions ainsi que les intérêts liés aux opérations de factoring ont une incidence de 93 milliers d’euros sur le résultat de la société dont 28 milliers d’euros sur le résultat financier.

16 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel bénéficiaire de 32 milliers d’euros s’analyse comme suit :

En milliers d’euros	31-déc-09	31-déc-08
<i>Produits exceptionnels sur opération de gestion</i>	-	31
- Régularisations diverses	-	31
<i>Produits exceptionnels sur opération en capital</i>	-	1
- Produits de cession	-	1
<i>Reprise de provisions exceptionnelles</i>	197	44
- Reprise sur provision pour risques	197	44
- Reprise sur provision pour dépréciation des créances	-	-
Produits exceptionnels	197	76
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	(26)	(242)
- Charges de restructuration	-	(239)
- Charges sur contrôle fiscal	-	-
- Charges exceptionnelles diverses	(26)	(3)
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	-	(1)
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-	(1)
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	(139)	(625)
- Dotation aux amortissements	-	-
- Dotations provisions pour risques	(139)	(625)
Charges exceptionnelles	(165)	(868)
Résultat exceptionnel	32	(792)

17 – IMPOTS SUR LES BENEFICES

17.1. INTEGRATION FISCALE FRANÇAISE

Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est au nombre de six en 2009. La liste des sociétés intégrées fiscalement au 31 décembre 2009 est la suivante :

- Valtech S.A. (société tête de Groupe)
- Valtech training
- Valtech Offshore
- Valtech Agency SAS
- Valtech Technology Consulting SAS
- Valtech Axelboss SAS

Au 31 décembre 2009 le pôle d'intégration fiscale dispose de pertes reportables pour un montant total de 32 984 milliers d'euros

17.2. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Les accroissements et les allègements non comptabilisés de la dette future d'impôt sont présentés en base :

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
<u>Charges à déduire lors d'exercices futurs</u>		
ORGANIC	55	63
Effort construction	52	56
Provision pour risques	463	572
<u>Produits imposables et non encore comptabilisés</u>		
Ecart de conversion passif	5	6
Plus value latente sur sicav	31	18
Reports déficitaires	16 189	15 866
Moins values à long terme	-	-
Déficits ordinaires	16 189	15 866
Economie future d'IS (en base)	16 754	16 551

18 - ENGAGEMENTS DIVERS

Les engagements hors bilan de la société peuvent être synthétisés de la manière suivante :

(en milliers de devises locales)	31-déc-09	31-déc-08
Créances cédées non échues	2 066	2 756
Avals cautions et garanties données	5 364	6 823
Engagement de retraites	190	164
Cession de créances en garantie	1 029	1 444
Engagements donnés (détail en 18.1)	8 649	11 187
Avals cautions et garanties reçues	34	89
Engagements recus (Détail en 18.2)		

18.1. - ENGAGEMENTS DONNES

☛ *Créances cédées non échues*

La société VALTECH a cédé des créances dont le terme n'est pas échu au 31 décembre 2009 pour un montant de 2.066 milliers d'euros.

☛ *Garanties données*

La société VALTECH s'est engagée à garantir toutes sommes qui pourraient être dues au titre des contrats de location de ses bureaux, selon le détail suivant :

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
bail de location bureau Londres	4 942	5 486
Garantie bancaire UTI Bank	162	7
Garantie bancaire Valtech Training	260	455
Avals et cautions donnés	5 364	5 948

Le montant résiduel des cautions accordées aux filiales trouve son origine dans les accords suivants :

Concernant la société VALTECH Ltd (Grande Bretagne)

Garantie à première demande pour une durée de quinze ans d'un montant maximal de 22.400 000 £ pour la prise à bail de locaux sis à LONDRES. Le montant de la garantie est égal à la somme des loyers sur la durée totale du bail.

Concernant la société VALTECH Training (France)

Une garantie bancaire a été consentie à première demande en faveur de la banque « CIC » en garantie d'un prêt qui a été consenti à Valtech Training (France) dans la limite d'un montant maximal de 500 000 euros. Le montant de la garantie est égal au solde du prêt à la date de clôture.

Concernant la société Valtech System Private Limited (Inde)

Une garantie bancaire a été consentie à première demande en faveur de la banque « UTI BANK Ltd. » en garantie de différents crédits qui ont été ou seront consentis à Valtech System Private Limited (Inde) dans la limite d'un montant global de 875 000 euros.

☛ **Engagements de retraite**

La valorisation des engagements est effectuée à la fin de chaque période d'arrêté et tient compte, notamment de l'ancienneté et de la rotation du personnel par catégorie d'âge.

Les engagements de retraite arrêtés au 31 décembre 2009 sont estimés à 190 milliers d'euros suivant les hypothèses suivantes :

	31-déc-09	31-déc-08
Engagement de retraite	190	164

Hypothèses

Taux de rotation	par tranche d'âge	par tranche d'âge
Taux de mortalité	table Insee F 2000	table Insee F 2000
Taux d'actualisation	4,62 %	4,62 %
Taux d'augmentation annuelle des salaires	2 %	2 %

☛ **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Des emprunts - d'un montant d'un 0,8 million d'euros au 31 décembre 2009 - sont garantis par des cessions de créances professionnelles à hauteur de 120 % des encours.

☛ **Locations et crédit baux**

Les locations simples et les crédits baux peuvent être présentés de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Au-delà de 5 ans
Locations simples (autres)	146	100	46	
Crédits baux	-			
Total	146	100	46	-

18.2. ENGAGEMENTS REÇUS

☞ Cautions bancaires pour la prise à bail des bureaux

Les banques du groupe VALTECH ont consenti une caution pour la prise à bail des bureaux pour un montant total de 34 milliers d'euros.

19 - INFORMATIONS SUR LES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS VALTECH

Ces tableaux tiennent compte des levées d'options ou de bon intervenues entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2009.

19.1. PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Autorisation de l'assemblée	09/02/99	09/02/99	05/11/99
Date du conseil	16/02/99	16/02/99	19/04/01
Options attribuées	985 410	459 660	2 440 169
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	0,02	0,61 €	5,5 €
Date d'expiration	16/02/09	16/02/09	19/04/06
Options annulées au 31/12/09 ou exercées antérieurement	985 410	459 660	2 440 169
Options exercées en 31/12/2009	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	05/11/99	04/04/02	04/04/02
Date du conseil	03/10/01	25/10/02	24/09/03
Options attribuées	3 680 379	4 766 784	468 131
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	1,43 €	0,39 €	1,03 €
Date d'expiration	03/10/06	25/10/07	23/09/08
Options annulées au 31/12/09 ou exercées antérieurement	3 680 379	4 766 784	468 131
Options exercées en 31/12/2009	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	04/04/02	04/04/02	04/04/02
Date du conseil	31/12/03	26/01/04	09/04/04
Options attribuées	1 102 500	317 600	757 071
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	0,90 €	0,90 €	0,98€
Date d'expiration	30/12/08	25/01/09	08/04/09
Options annulées au 31/12/09 ou exercées antérieurement	1 102 500	317 600	757 071
Options exercées en 31/12/2009	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	04/04/02	04/04/02	04/04/02
Date du conseil	29/06/04	07/09/04	13/12/04
Options attribuées	36 000	175 000	18 500
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	0,89 €	0,68 €	0,96 €
Date d'expiration	28/06/09	06/09/09	12/12/09
Options annulées au 31/12/09 ou exercées antérieurement	36 000	175 000	18 500
Options exercées en 31/12/2009	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	04/04/02
Date du conseil	30/05/2005
Options attribuées	2 128 500

VALTECH SA

Annexe comptes sociaux – exercice clos le 31 décembre 2009

Actions de capital potentiel (1)	1 352 000
Prix de souscription	0,87 €
Date d'expiration	29/05/2010
Options annulées au 31/12/2009 ou exercées antérieurement	776 500
Options exercées en 2009	0

(1) Déduction faite des options allouées à des salariés ayant quitté le groupe et dont les options sont ainsi devenues caduques

19.2. BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISE

Autorisation de l'assemblée	04/04/02	27/06/03	27/06/03
Date du conseil	25/10/02	26/01/04	09/04/04
Bons attribués	5 844 675	162 000	1 311 426
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	0,39 €	0,97 €	0,98 €
Date d'expiration	25/10/07	25/01/09	08/04/09
Bons annulés au 31/12/09 ou exercés antérieurement	5 844 675	162 000	1 311 426
Bons exercés en 2009	0	0	0

(1) Déduction faite des options allouées à des salariés ayant quitté le groupe et dont les options sont ainsi devenues caduques

20 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société VALTECH S.A. dont le siège social est situé 80 avenue MARCEAU– 75008 PARIS est la société consolidante du Groupe.

21 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Pays	Capital	Capitaux propres	% de détention	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Résultat 31 déc. 2009	Chiffre d'affaires 31 déc. 2009	Prêts	Garanties données	Dividendes reçus
<u>Filiales à +50%</u>											
Valtech Ltd	Grande Bretagne	169	726	100%	175	175	(784)	5 957	-	4 942	-
Valtech Inc. (et Digital)	Etats-unis	3 918	(3 490)	100%	13 175	-	(5 092)	7 003	2 943	-	-
Valtech AB	Suède	54	2 929	100%	17 490	17 490	945	11 517	(500)	-	-
Valtech A/S	Danemark	1 022	4 627	100%	41 693	10 909	576	9 500	(1 000)	-	549
Synaris AG	Allemagne	1 575	2 512	100%	20 762	8 369	(5)	5 758	(1 301)	-	-
Valtech Training	France	1 572	1 006	100%	1 597	1 597	(188)	5 480	(250)	260	-
Valtech Offshore	France	250	14	100%	250	-	(4)	-	-	-	-
Valtech System Private Limited	Inde	1 221	(632)	99,7%	7 101	5 817	348	5 165	-	162	-
Valtech Sotware Services Private Limited	Inde	9	66	100%	13	13	(14)	-	-	-	-
Valtech Agency	France	37	587	100%	2 146	2 146	66	3 052	-	-	399
Valtech Axelboss	France	37	38	100%	37	37	1	-	(38)	-	-
Valtech Technology Consulting	France	37	38	100%	37	37	1	-	(38)	-	-
<u>Filiales entre 10% et 50%</u>											
Medhost (informations sur les comptes au 31/10/09)	Etats-unis	19 686	1 577	17,19%	4 383	3 374	763	9 304	-	-	46
JV Chusik Hoesa Valtech	Corée du Sud	3 192	604	51%	2 674	994	174	4 244	-	-	-

Valtech

Société Anonyme

80 avenue Marceau

75008 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

FIDREX
14 rue de la Pépinière
75008 Paris

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Valtech

Société Anonyme
80 avenue Marceau
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Valtech, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 1.11 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 3.2 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly, le 27 avril 2010

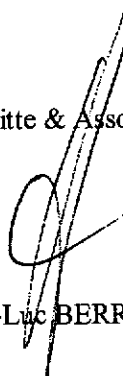
Les Commissaires aux Comptes

FIDREX



Albert BENSADON

Deloitte & Associés



Jean-Luc BERREBI



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.351 534.90 EUROS

SIEGE SOCIAL :

80, AVENUE MARCEAU

75 008 PARIS

**COMPTES CONSOLIDES
DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2009**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	2
ETAT DU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE	3
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE	4
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	5
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	6
NOTE 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	16
NOTE 3 – ECART D’ACQUISITION	17
NOTE 4 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19
NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19
NOTE 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20
NOTE 7 – CREANCES COURANTES	21
NOTE 8 – CAPITAL	23
NOTE 9 – INTERETS MINORITAIRES	24
NOTE 10 – PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	25
NOTE 11 – DETTES COURANTES – NON COURANTES – DETTES FOURNISSEURS	28
NOTE 12 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DETTES FINANCIERES	30
NOTE 13 – INFORMATIONS SECTORIELLES	32
NOTE 14 – PERSONNEL	34
NOTE 15 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL	35
NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER	36
NOTE 17 – IMPOTS DIFFERES	37
NOTE 18 – PAIEMENT EN ACTIONS	39
NOTE 19 – ENGAGEMENTS HORS BILAN	41
NOTE 20 – PARTIES LIEES	42
NOTE 21- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	43

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Les montants dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

	31-déc.-09	31-déc.-08	Note
Revenus	75 411	100 464	Note 13
Autres revenus	106	127	Note 13
Total revenus	75 517	100 591	
Coûts des ventes	(51 159)	(67 908)	Note 15
Marge brute	24 358	32 683	
Coûts commerciaux	(5 190)	(6 592)	Note 15
Coûts administratifs	(20 443)	(23 151)	
Marge d'exploitation	(1 274)	2 940	
Coûts de restructuration	(2 015)	-	Note 10.5.
Autres produits et charges d'exploitation	(39)	(538)	Note 15.2.
Dépréciation des Goodwills	(428)	-	Note 3
Résultat de l'activité opérationnelle	(3 756)	2 402	
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	89	(287)	Note 16
Coût net de l'endettement	(170)	(168)	
Autres produits et charges financières	(282)	(414)	
Résultat net avant impôts des activités poursuivies	(4 119)	1 533	
Impôts	89	(356)	Note 17
Impacts des actifs détenus en vue de leur vente	3 123	-	
Interêts minoritaires	-	(6)	Note 9
Résultat net de la période	(907)	1 171	
<i>Nombre moyen d'actions de base</i>	88 668	88 668	Note 8.4.
<i>Nombre moyen d'actions après dilution</i>	90 020	90 559	
Résultat par action de base	(0,01)	0,01	Note 8.4.
Résultat par action dilué	(0,01)	0,01	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE

	31-déc.-09	31-déc.-08
Résultat de l'exercice	(907)	1 171
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôt)		
Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère	511	(1 901)
Rémunération payée en actions	29	100
Impôt sur les autres éléments du R.G.	-	-
Etat du Résultat global du Groupe	(367)	(630)

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

	31-déc.-09	31-déc.-08	Note
Ecart d'acquisition	13 674	13 847	Note 3
Immobilisations incorporelles nettes	193	181	Note 4
Immobilisations corporelles nettes	2 407	2 752	Note 5
Participation dans les entreprises co-associées	331	214	} Note 6
Actifs financiers non courants, nets	-	296	
Autres actifs non courants, nets	2 490	2 183	
Impôts différés actifs	629	608	Note 17
Actifs non courants	19 723	20 081	
Créances clients et comptes rattachés	19 583	25 583	Note 7.1.
Impôts courant - court terme	-	-	
Impôts différés actifs	1 637	1 414	Note 17
Autres actifs courants	5 088	3 050	Note 7.2.
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8 173	9 591	
Juste valeur des actifs détenue en vue de leur vente	3 374	-	
Actifs courants	37 855	39 638	
TOTAL ACTIF	57 578	59 719	
Capital	1 352	1 352	Note 8.1.
Reserves	30 223	28 512	Note 8.2. / 8.3.
Résultat net - part du Groupe	(907)	1 171	Note 8.3.
Capitaux propres - part du Groupe	30 668	31 035	
Intérêts minoritaires	-	1	Note 9
Capitaux propres	30 668	31 036	
Provisions pour risques et charges - part non courante	1 489	704	Note 10
Pensions et indemnités de départ à la retraite	285	231	Note 10
Emprunts auprès des établissements de crédit - part non courante	341	264	Note 12.1.
Autres passifs non courants	78	147	Note 11.1.
Impôts différés passif	66	-	
Passifs non courants	2 259	1 346	
Provisions pour risques et charges - part courante	1 372	2 187	Note 10
Emprunts auprès des établissements de crédit - part courante	404	633	Note 12
Découverts bancaires	3 160	5 721	Note 12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 242	7 140	
Autres passifs courants	12 473	11 656	Note 11.2.
Impôts courants - court terme	-	-	
Passifs courants	24 651	27 337	
Total passifs	26 909	28 683	
TOTAL PASSIF	57 578	59 719	

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

	31-déc.-09	31-déc.-08	Notes
Résultat net - part du Groupe	(907)	1 171	
Intérêts minoritaires		6	
Ajustements permettant de passer à la variation de trésorerie d'exploitation			
- Depreciation et amortissement, net	1 392	3 017	
- Dépreciation des écarts d'acquisition	428	-	Note 3
- Dotation aux provisions pour engagement de retraite	54	(47)	Note 10.2
- Moins (Plus) values sur cession d'actifs non courants	38	8	Note 15.2
- Charges liées aux paiements en actions	29	100	Note 18
- Résultat dans les sociétés co-associées	(89)	287	
- Résultat des activités cédées	(3 123)		
Coûts financiers	229	664	Note 16
Résultat de dilution		11	
Charges d'impôts (Impôts différés inclus)	(89)	356	Note 17
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant intérêts et impôts	(2 039)	5 573	-
Impôts payés	(99)	(90)	-
Variation nettes des actifs et passifs courants	5 480	1 215	
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3 342	6 698	-
Investissement actif non courant corporel	(884)	(900)	Note 5
Investissement actif non courant incorporel	(186)	(95)	Note 4
Prix de cessions des actifs non courants cédés	13	1	
Augmentation (Diminution) des investissements financiers	(505)	538	
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements	(1 562)	(456)	-
Intérêts payés	(229)	(664)	
Augmentation de capital		-	Note 8
Augmentation (diminution) des dettes financières	(443)	778	Note 12
Entrée de périmètre KIARA		389	
Acquisition KIARA		(928)	
Paiement complément de prix KIARA	(87)		
Paiement complément de prix Valtech Agency		(1 502)	
Acquisition minoritaires Valtech Offshore	(12)		
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(771)	(1 927)	-
Incidence des variations des cours des devises	88	(43)	
Actions d'autocontrôle (first adoption IAS 32 en 2005)		-	
Flux nets de trésorerie liés aux activités destinées à la vente	46	-	-
Mobilisation de créances (première adoption IAS 39 en 2005)		-	
Flux net de la trésorerie et équivalent de trésorerie	1 143	4 272	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de l'exercice	3 870	(402)	Note 12
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la fin de l'exercice	5 013	3 870	Note 12

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Rémunérations payées en actions différées	Résultat net	Actions d'auto contrôle	Différence de conversion	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 31 décembre 2007	88 668 358	1 352	62 685	(35 814)	1 310	2 572	(68)	(372)	31 665	(21)	31 644
Affectation du résultat	-	-	-	2572	-	(2 572)	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	1171	-	-	1171	6	1177
Variation nette des actions détenues par les sociétés consolidées	-	-	-	-	100	-	-	-	100	-	100
Différence de conversion	-	-	-	-	-	-	-	(1 901)	(1 901)	5	(1 896)
Rémunérations payées en actions différées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	11
Résultat Global				2572	100	(1 401)		(1 901)	(630)	22	(608)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2008	88 668 358	1 352	62 685	(33 242)	1 410	1 171	(68)	(2 273)	31 035	1	31 036
Affectation du résultat	-	-	-	1171	-	(1 171)	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	(907)	-	-	(907)	-	(907)
Variation nette des actions détenues par les sociétés consolidées	-	-	-	-	29	-	-	-	29	-	29
Différence de conversion	-	-	-	-	-	-	-	511	511	-	511
Rémunérations payées en actions différées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Résultat Global				1171	29	(2 078)		511	(367)	(1)	(368)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2009	88 668 358	1 352	62 685	(32 071)	1 439	(907)	(68)	(1 762)	30 668	-	30 668

NOTE 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 du groupe VALTECH sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2008, à l'exception des amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1^{er} Janvier 2009.

REFERENTIEL COMPTABLE

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 Juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 Juin 2006.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

1.1. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION (IAS 27, 28 ET 31)

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent les comptes de la société VALTECH S.A. et de toutes ses filiales significatives détenues majoritairement ou contrôlées directement ou indirectement et les sociétés sous influence notable.

Le résultat des filiales acquises ou cédées durant l'exercice est intégré dans le résultat consolidé de la date effective de prise de contrôle jusqu'à la date effective de cession.

Les états financiers des filiales peuvent être retraités si nécessaire afin de rendre leurs méthodes comptables compatibles avec celles du Groupe.

1.1.1. METHODES DE CONSOLIDATION**Intégration globale**

Toutes les sociétés dans lesquelles VALTECH exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est présumé exister lorsque VALTECH détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Le contrôle existe également lorsque VALTECH, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

VALTECH consolide les entités ad hoc qu'il contrôle en substance parce qu'il a le droit d'obtenir la majorité des avantages ou qu'il conserve la majorité des risques résiduels inhérents à l'entité ad hoc ou à ses actifs.

Intégration proportionnelle

VALTECH consolide par intégration proportionnelle les coentreprises dans lesquelles il partage par contrat le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, directe ou indirecte, sont mises en équivalence.

L'influence notable est présumée exister lorsque VALTECH détient, directement ou indirectement, 20 % ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Sociétés hors périmètre

Les participations dans lesquelles le groupe n'exerce pas d'influence notable sont comptabilisées à leur juste valeur en « titres disponibles à la vente » et suivent les dispositions des normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers.

Une liste des principales filiales consolidées suivant l'intégration globale ou la mise en équivalence au 31 décembre 2009 est présentée en note 2 – *Périmètre de consolidation*.

1.1.2. UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour établir les comptes du Groupe, la direction de VALTECH doit procéder à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. La Direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 31 décembre 2009 pourraient être sensiblement modifiées.

Les principales estimations sont explicitées dans les notes suivantes :

Note 3 – Ecart d'acquisition

Principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs recouvrables : modèles, taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini (§ 3.2).

Note 10. - Provisions

Provisions pour indemnités de fin de contrat et restructurations : Taux d'actualisation, taux de succès des plans.

Note 10.2. – Avantages du personnel

Taux d'actualisation, d'inflation, de rendement des actifs du régime, taux de progression des salaires.

Note 17 – Impôt sur les sociétés

Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs.

Note 18 - Paiement en actions et assimilées

Modèle, hypothèses sous-jacentes à la détermination des justes valeurs : cours du sous-jacent en date d'attribution, prix d'exercice, volatilité.

1.1.3. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'un regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de participation, généralement concomitante à la date de prise de contrôle.

Si la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est supérieure au coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

À la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises est affecté en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs non courants classés comme détenus en vue de leur vente, qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de leur vente.

1.2. TRANSACTIONS INTERNES

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

1.3. INTERETS MINORITAIRES

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes.

Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

1.4. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A LA VENTE (IFRS 5)

Les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus, et dont la vente est hautement probable, sont classés en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand plusieurs actifs sont destinés à être cédés lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent.

Les actifs, ou groupes d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession.

Les actifs non courants classés comme détenus pour la vente ne sont plus amortis. En application de la norme IAS 12, un impôt différé est constaté sur la différence entre la valeur en consolidation des titres cédés et leurs valeurs fiscales. Les actifs et passifs destinés à être cédés sont classés respectivement sur deux lignes du bilan consolidé et les comptes de produits et de charges restent consolidés ligne à ligne dans le compte de résultat du groupe. A chaque clôture, la valeur des actifs et passifs est revue afin de déterminer s'il y a lieu de constater une perte ou un profit dans le cas où la juste valeur nette des coûts de cession aurait évolué.

Au 31 décembre 2009, comme décrit dans la note 6 les titres non consolidés de Medhost ont été identifiés comme actif non courant détenu pour la vente.

1.5. LES TRANSACTIONS EN DEVICES (IAS 21)

Les charges et les produits des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les dettes en devises sont convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat sauf si la transaction initiale a été comptabilisée dans les capitaux propres auquel cas les écarts de change le seraient également.

1.6. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES (IAS 21)

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste Réserves de conversion, pour la part revenant au groupe et au poste Intérêts minoritaires, pour la part revenant aux tiers. Cette différence n'impacte le résultat qu'au moment de la cession de la société.

En euros	31-déc-09		31-déc-08	
	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne
Dollar UD	0,69416	0,71774	0,71855	0,68000
Livre anglaise	1,12600	1,12227	1,04987	1,25543
Couronne suédoise	0,09754	0,09416	0,09200	0,10398
Couronne danoise	0,13438	0,13430	0,13422	0,13412
Won Coréen	0,00060	0,00056	0,00054	0,00062
Roupie indienne	0,01492	0,01486	0,01466	0,01569

1.7. ECART D'ACQUISITION (IAS 36, 38 ET IFRS 3)

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux écarts d'acquisition et reconnue en résultat opérationnel dans le compte "Autres charges opérationnelles".

Selon IFRIC 10, les dépréciations comptabilisées à la date d'arrêt des comptes d'une période intermédiaire au titre d'un écart d'acquisition, d'un investissement dans un instrument de capitaux propres ou d'un actif financier comptabilisé au coût, ne sont pas reprises dans les états financiers d'une période intermédiaire ou annuelle ultérieure.

1.8. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (IAS 38)

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels développés à usage interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels et une quote-part directement affectable de frais généraux de production.

1.9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

Agencements, aménagements, installations techniques	8-10 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Mobilier	5-7 ans

1.10. LOCATION-FINANCEMENT (IAS 17)

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (agencements et équipements).

A la signature du contrat de location financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

La dette correspondante est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.11. TESTS DE DEPRECIATION (IAS 36)

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles.

Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur prix de vente net et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée de vie définie, ce test de dépréciation est réalisé dès que des indicateurs de perte de valeur sont observables.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ainsi que les immobilisations incorporelles en cours, un test de dépréciation est systématiquement effectué chaque année calendaire sur la base de la plus haute des valeurs suivantes :

- projection actualisée des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale,
- Prix de vente net s'il existe un marché actif.

L'organigramme du Groupe favorisant l'existence d'une seule entité juridique par pays, les écarts d'acquisition sont regroupés par zone géographique et rattachés aux unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondantes.

La méthode retenue pour ces tests de dépréciation est homogène avec celle pratiquée par le Groupe pour les valorisations de sociétés lors d'acquisition ou de prise de participation.

La valeur comptable des immobilisations est comparée à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs hors frais financiers mais après impôts.

La méthode prolonge à l'infini un montant normatif avec un taux de croissance faible. Le taux d'actualisation retenu pour ces flux de trésorerie correspond au coût moyen du capital du Groupe. (Cf. paramètres retenus en 3.2. Dépréciation des écarts d'acquisition).

Dans le cas où le test de dépréciation annuel révèle une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Lorsque la juste valeur d'une immobilisation incorporelle (hors écarts d'acquisition) ou corporelle s'apprécie au cours d'un exercice et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat.

1.12. CREANCES CLIENTS ET RATTACHEES

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

Selon les normes IAS 32 et 39, les programmes de mobilisation de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

1.13. INSTRUMENTS FINANCIERS (IAS 32 AND 39)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés de taux, de change dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des devises qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes.

Selon les normes IAS 32 et 39, tous ces instruments sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils entrent dans une relation de couverture ainsi qualifiable et reconnue en IAS 39 ou non. L'impact de la variation de juste valeur des instruments dérivés inclus dans des relations de couverture dites de « trésorerie » et des instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture au cours de l'exercice est enregistré en compte de résultat.

En application de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », le groupe Valtech donne une analyse de l'âge des actifs financiers échus à la clôture et non dépréciés, ainsi qu'un tableau de passage de la dépréciation (Note 7.1)

L'interprétation IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés », traite du réexamen des dérivés incorporés qui sont dans le champ d'application de la norme IAS 39 relative aux instruments financiers. Selon IFRIC 9, l'analyse pour déterminer s'il existe un dérivé incorporé et s'il doit être comptabilisé séparément doit être réalisée lorsque l'entité devient pour la première fois partie prenante au contrat. Cette analyse est revue uniquement en cas de changement significatif dans les clauses du contrat. Il n'y a pas d'application de cette interprétation au titre de l'exercice 2009.

1.14. DISPONIBILITES, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (IAS 7 AND 39)

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement d'actifs financiers ». Cet amendement permet le reclassement de certains instruments financiers. Ainsi il est autorisé de reclasser les titres détenus à des fins de transaction. Il n'existe pas de tels reclassements au 31 décembre 2009.

1.15. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES ASSIMILES (IAS 19)

• Avantages postérieurs à l'emploi

Après leur départ en retraite, les anciens salariés du Groupe perçoivent des pensions selon des systèmes conformes aux réglementations locales.

A ces prestations s'ajoutent des retraites directement à la charge de certaines sociétés françaises et étrangères du Groupe.

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et des autres modalités de la convention collective dont ils relèvent. Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays.

Ces engagements sont couverts par des fonds de retraite et par des provisions inscrites au bilan.

• Programme de couverture médicale

L'entité américaine gère son programme d'assurance médicale externe sur un système de propre assurance. Il a été mis en place un plan dans lequel le Groupe rembourse directement les dépenses médicales de moins de 50.000 dollars US. Les autres frais sont couverts par un système de fonds de réassurance auquel participe le Groupe.

L'estimation de la provision en fin de période repose sur les dépenses réelles observées sur la période précédente (année civile 2008).

1.16. PAIEMENT EN ACTIONS (IFRS 2)

Le Groupe a choisi d'appliquer par anticipation la norme IFRS 2 à l'ensemble de ses plans d'options sur actions à compter de celui mis en place le 7 novembre 2002, conformément aux prescriptions de la norme.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 "Paiement en actions", les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution et est comptabilisée en augmentation du poste « capital et primes » à la date d'octroi, neutralisée au sein des capitaux propres par le débit d'un compte de rémunération différée, qui est amorti par le résultat sur la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle binomial. Ce dernier permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

L'approche des paramètres détaillés en Note 18.4. sur la juste valeur des options allouées sur la période prennent en compte les paramètres suivants :

- la volatilité tient compte de la volatilité historique observée sur le marché de l'action VALTECH depuis le 15 septembre 2003,
- la durée moyenne de détention est déterminée sur la durée du plan concerné,
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux d'emprunt d'Etat à long terme,
- aucun dividende n'est anticipé sur la base de l'historique des distributions du Groupe.

L'interprétation IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 Paiements fondés sur des actions » précise quelles sont les transactions placées dans le champ d'application de la norme IFRS 2, y compris celles pour lesquelles une entité ne peut pas identifier de manière précise et fiable certains ou la totalité des biens ou services reçus. IFRIC 8 explique que, lorsque la juste valeur de la contrepartie reçue identifiée apparaît inférieure à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés ou du passif encouru, cette situation indique typiquement qu'une autre contrepartie a été ou sera reçue. IFRS 2 s'applique donc dans ce cas. Il n'existe pas de telles transactions au 31 décembre 2009.

1.17. PROVISIONS (IAS 37)

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

En application de la norme IAS 37, les provisions pour risques et charges significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

1.18. RECONNAISSANCE SUR CHIFFRE D'AFFAIRES (IAS 18)

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente.

Lorsque le Groupe agit dans le cadre d'un contrat de prestation en régie, le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

Lorsque le contrat est au forfait, les sociétés du Groupe comptabilisent leurs prestations à plus d'un an selon la méthode de l'avancement avec les particularités suivantes :

- quand le résultat d'un contrat peut être estimé de façon fiable, le produit et les coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture du bilan,

- lorsque le résultat d'un contrat ne peut pas être estimé de façon fiable, le revenu est comptabilisé à hauteur des coûts encourus s'il est probable que ces coûts seront recouverts ;

- lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

1.19. COMPTABILISATION DES SUBVENTIONS PUBLIQUES ET INFORMATIONS A FOURNIR SUR L'AIDE PUBLIQUE (IAS 20)

Les subventions publiques doivent être comptabilisées en résultat sur une base systématique sur les périodes au titre desquelles l'entité comptabilise en charges les coûts liés que les subventions sont censées compenser. Il existe deux approches générales de comptabilisation des subventions publiques : l'approche par le bilan, selon laquelle la subvention est comptabilisée en dehors du résultat, et l'approche par le résultat, selon laquelle la subvention est comptabilisée en résultat sur une ou plusieurs périodes.

Les subventions liées au résultat sont parfois présentées en tant que crédit dans le compte de résultat, séparément ou dans une rubrique générale telle que « autres produits » ; sinon elles sont présentées en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

La société a consulté un cabinet spécialisé dans l'établissement des demandes de Crédit d'Impôt Recherche et a pu ainsi dégager un Crédit d'un montant de 2 320 milliers d'euros sur l'exercice 2009, dont la demande de restitution a été opérée sur l'exercice 2010.

L'impact de ce crédit d'impôt recherche sur l'exercice est de 2 320 milliers d'euros reclassés selon la norme IAS 20 en déduction du coût des ventes.

1.20. LES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS

Le poste *Autres produits et charges* inclut les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs et les coûts de restructuration.

1.21. COUT NET DE L'ENDETTEMENT

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux d'intérêt et de change y afférents.

1.22. IMPOTS (IAS 12)

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés

antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

1.23. RESULTAT PAR ACTION (IAS 33)

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué.

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat retraité de l'effet dilutif par le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants (plan d'options sur actions et obligations convertibles en actions) et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de chaque Option d'achat ou de souscription d'actions.

1.24. Information financière dans les économies hyper inflationnistes (IAS 29).

L'interprétation IFRIC 7 fournit des commentaires concernant la façon d'appliquer les dispositions d'IAS 29 à un exercice au cours duquel une entité détermine l'existence d'une hyperinflation dans l'économie à laquelle appartient sa monnaie fonctionnelle, alors que cette économie n'était pas hyper inflationniste au cours de l'exercice antérieur, ce qui amène l'entité à retraiter ses états financiers conformément à IAS 29.

Il n'existe pas, à la date de clôture, de société appartenant au périmètre de consolidation du Groupe dont la devise fonctionnelle serait celle d'une économie hyper inflationniste.

1.25. EVOLUTION DES PRINCIPES COMPTABLES AU 1^{er} JANVIER 2009

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2008 à l'exception des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009 qui sont décrits ci-après :

Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers ». Cet amendement ajoute des dispositions relatives aux informations à fournir sur le capital par une entité permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital.

L'application de la révision d'IAS 1 a un impact en termes de présentation des états financiers, sur l'ensemble des périodes présentées. Les changements concernent les modifications de terminologie et de présentation suivantes :

- Le bilan devient « l'Etat de la situation financière »;
- Au compte de résultat est ajouté un « Etat du résultat global », regroupant le résultat de l'exercice et les autres produits et charges enregistrés directement dans les capitaux propres.

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : IFRS 8 impose désormais à une entité de retenir l'approche de la direction pour présenter sa performance financière et ses segments opérationnels. Cette norme d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2009, n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

L'application de l'amendement de la norme **IFRS 7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers** a un impact en termes de présentation des notes annexes. Cet amendement requiert des informations supplémentaires quant à l'évaluation en juste valeur et au risque de liquidité. Les informations relatives au risque de liquidité sont présentés en note 12.

1.26. NORMES, INTERPRETATIONS D'APPLICATION OBLIGATOIRE EN 2009 ET NON APPLICABLE AU GROUPE VALTECH.

Les normes et interprétations suivantes, qui entrent en vigueur en 2009, ne trouvent pas à s'appliquer dans le groupe :

- la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt », révisée en 2007,
- l'amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » relatif aux conditions d'acquisition des droits et à la comptabilisation d'une annulation,
- les « Améliorations annuelles des normes IFRS »,
- l'amendement IAS 32 et IAS 1 « Amendement relatif aux instruments remboursables et obligations en cas de liquidation »,
- l'amendement IFRS 1 – IAS 27 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée »,
- les amendements à IFRIC9 et IAS 39 « Dérivés incorporés »
- l'interprétation IFRIC 11 « Transaction au sein d'un groupe »,
- l'interprétation IFRIC 13 « Programme de fidélisation de la clientèle »,
- l'interprétation IFRIC 14 « IAS 19-Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction ».

1.27. NORMES, INTERPRETATIONS D'APPLICATION OBLIGATOIRE POSTERIEUREMENT AU 31 DECEMBRE 2009 ET NON APPLIQUES PAR ANTICIPATION.

Les textes publiés par l'IASB qui entrent en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2010, et que le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation sont les suivants :

- la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises (révisée) »
- la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels (révisée) »
- l'amendement 2008 IAS 39 « Expositions éligibles à la comptabilité de couverture »,
- « Amélioration annuelle des normes IFRS avril 2009 »
- l'amendement à IFRS 2 « Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein du groupe »,
- l'amendement à IAS 32 « Classification de droits de souscription »,
- l'interprétation IFRIC 12 « Concessions »
- l'interprétation IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier »
- l'interprétation IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger »,
- l'interprétation IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires »
- les amendements à IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal »,
- l'interprétation IFRIC 18 « Transferts d'actifs des clients »

1.28. ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 10 Mars 2010 ; Nyse Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers le résultat définitif de l'offre publique d'achat initiée le 23 octobre 2009 par la Société SiegCo.

Au total, SiegCo détient 51 645 705 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 58,25% du capital et des droits de vote de la société.

En parallèle, le Conseil d'Administration, qui s'est réuni le 4 février 2010, a procédé aux nominations de Sebastian Lombardo et Frédéric de Mevius en tant que nouveaux administrateurs en remplacement de Douglas Land et John A. Stanley. Par ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Sébastien Lombardo au poste de Directeur Général Délégué de Valtech S.A.

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni le 9 mars 2010, a pris acte de la démission de Lars Bladt de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Valtech ainsi que de la démission de Jean-Claude Turri de son mandat d'administrateur de Valtech.

Le Conseil a ensuite procédé aux cooptations de Laurent Schwarz et Daniel Grossmann en tant que nouveaux administrateurs de Valtech et à la nomination de Sebastian Lombardo en tant que Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Valtech SA.

NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1. PRESENTATION DU PERIMETRE

Les comptes consolidés de VALTECH S.A. et ses filiales au 31 décembre 2009 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est précisée dans le tableau ci-dessous :

Périmètre	Pays	% intérêt 2009	% intérêt 2008	Date d'acquisition ou de création	Méthode de consolidation
Valtech S.A.		Société mère		-	
Valtech Training S.A.S		100%	100%	2002	
Valtech Offshore S.A.		100%	95%	2003	
Valtech Agency S.A.S.	France	100%	100%	2005	
Valtech Technology Consulting S.A.S. (Société sans activité)		100%	100%	2006	Intégration globale
Valtech Axelboss S.A.S. (Société sans activité)		100%	100%	2006	
Valtech Ltd	Grande Bretagne	100%	100%	1996	Intégration globale
Valtech Inc.	USA	100%	100%	1997	Intégration globale
Valtech AB		100%	100%	1999	
Overland Mobil Kommunikation A.B. (société sans activité)	Suède	100%	100%	1999	Intégration globale
Kiara Scandinavia AB		100%	100%	2008	Intégration globale
Kiara AB		100%	100%	2008	Intégration globale
Valtech AG	Allemagne	100%	100%	2000	Intégration globale
Valtech Gmbh		100%	100%	1999	
Valtech A/S PAR N°1	Danemark	100%	100%	2000	Intégration globale
		100%	100%	2000 liquidé en 2005	
Valtech CO.LTD	Corée du Sud	50.793%	50.793%	2000	Mise en équivalence
Valtech India Technology Solutions Private Limited (détenue à 99,99% par Valtech Offshore et à 0,01% par Valtech SA)	Inde			2004 absorbé en 2008 par Valtech Systems Private Ltd	Intégration globale
Valtech Systems Private Limited		100%	99,99%	2004	
Valtech India Software Services Private Limited		100%	100%	2005	

2.2. MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice VALTECH SA a acquis les 4,99% du capital de VALTECH Offshore détenus par Chesapeake Group pour le montant de la valeur nominale du capital.

Cette opération a pour conséquence la détention directe de 100% de VALTECH Offshore et de 100% de Valtech Systems Private Limited (détenu à hauteur de 99,70% par Valtech SA et à hauteur de 0,30% par VALTECH Offshore).

Au 1er Octobre 2009, les actifs et passives de la Société Kiara AB ont été achetés par la Société Valtech AB, et tous ses employés transférés. Depuis cette date, toutes nos activités en Suède sont gérées par Valtech AB.

De nos 3 filiales Indiennes, seule Valtech Systems Private Limited conserve une activité sur l'ensemble de l'année 2009. Valtech India Technology Solutions Private Limited a été absorbée en 2008, et Valtech India Software Services Private Limited est en cours de fermeture.

NOTE 3 – ECART D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition générés lors d'un regroupement d'entreprises sont rattachés, dès l'acquisition, aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondantes.

Ces entités correspondent à des filiales ou des zones géographiques, dans lesquelles le Groupe est implanté, dont l'activité continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'évolution des écarts d'acquisition sur la période peut se présenter de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Expede USA	Synaris AG Allemagne	Valtech Systems Provate Limited Inde	Valtech A/S Danemark	Valtech Agency France	Kiara Suède	Total goodwill
Au 31 Décembre 2008	49	3 688	7 165	443	2 037	466	13 848
Augmentation sur acquisition d'une filiale	-	-	11	-	-	87	98
Diminution sur cession d'une filiale	-	-	-	-	-	-	-
Dépréciation reconnue sur l'exercice	(49)	-	(381)	-	-	-	(430)
Différence de conversion	-	-	124	2	-	32	158
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 Décembre 2009	-	3 688	6 919	445	2 037	585	13 674

3.1. RECONNAISSANCE DE L'ECART D'ACQUISITION DANS LA DEVISE DE LA SOCIETE ACQUISE

Les écarts d'acquisition sont désormais reconnus dans la devise de la société acquise conformément à IAS 21.

3.2. TEST DE DEPRECIATION

Selon IFRS 3 (regroupement d'entreprises), les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et doivent subir un test de dépréciation au moins une fois par an ou de manière plus fréquente si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

En cas de différence entre la valeur recouvrable de l'UGT et sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Celle-ci est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition.

VALTECH procède annuellement à la revue de la valorisation de ses écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice et peut déprécier les valeurs comptabilisées au bilan afin d'ajuster leur valeur nette à due concurrence.

Les écarts d'acquisition font désormais l'objet une fois par an d'un test de dépréciation. Ce test annuel est effectué au cours du premier trimestre de chaque année dans le cadre de l'arrêté annuel des comptes du Groupe.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du Groupe, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir des flux de trésorerie futurs d'exploitation basés sur l'activité des trois prochaines années et complétée par une projection actualisée sur les deux années suivantes ainsi que d'une valeur terminale.

Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital issu des paramètres suivants :

	31-déc.-09	31-déc.-08
Coût du capital	11,05%	12,80%
Coût de l'endettement avant impôts	5,48%	5,51%

Les taux de croissance d'activité sont les suivants :

	2010	2011	2012	2013	2014	Taux de croissance à l'infini
Valtech AG	14,2%	1,2%	13,6%	1,0%	1,0%	1,0%
Valtech Systems private limited	-15,6%	4,2%	8,3%	3,0%	3,0%	1,0%
Valtech A/S	0,2%	0,0%	10,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Kiara	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Valtech Agency	33,3%	5,8%	4,9%	1,0%	1,0%	1,0%

Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des divisions opérationnelles.

En 2009, la sensibilité de la valeur recouvrable à une modification d'un point du taux d'actualisation ou du taux de croissance à l'infini est la suivante :

(en milliers d'euros)	Taux d'actualisation n + 1 point	Taux d'actualisation n - 1 point	Taux de croissance à l'infini + 1 point	Taux de croissance à l'infini - 1 point
Danemark	2 875	4 585	4 338	3 080
USA Objectspace				
Valtech GmbH	(544)	662	472	(386)
Valtech Systems private limited	(450)	522	359	(309)
Valtech Agency	(382)	465	345	(283)
Kiara	(332)	404	294	(241)
Total	1 167	6 638	5 808	1 861

En 2009, la sensibilité de la valeur recouvrable à une modification d'un point du taux d'actualisation ou du taux de croissance à l'infini aurait les incidences suivantes sur la dépréciation des écarts d'acquisition et sur le résultat de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Taux d'actualisation n + 1 point	Taux d'actualisation n - 1 point	Taux de croissance à l'infini + 1 point	Taux de croissance à l'infini - 1 point
Danemark	-	-	-	-
USA Objectspace	-	-	-	-
Valtech GmbH	-	-	-	-
Valtech Systems private limited	(381)	-	-	(240)
Valtech Agency	-	-	-	-
Kiara	-	-	-	-
Total	(381)	-	-	(240)

Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle. Les écarts d'acquisition relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en titres mis en équivalence. Lorsque les critères de perte de valeur tels que définis par IAS 36 indiquent que des titres mis en équivalence ont pu perdre de la valeur, le montant de cette perte est déterminé selon les règles définies par IAS 36.

NOTE 4 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Logiciels achetés	Logiciels créés pour usage interne	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	Total immobilisations corporelles
Au 31 décembre 2008				
Valeur brute	3 477	418	-	3 895
Amortissement	(3 296)	(418)	-	(3 714)
Valeurs nettes au 31 décembre 2008	181	-	-	181
Variation de périmètre				
Augmentation	74	-	112	186
Dépréciation de l'exercice	(176)	-	-	(176)
Cessions de l'exercice	-	-	-	-
Différence de conversion	1	-	-	1
Autres variations	112	-	(112)	-
Au 31 décembre 2009				
Valeur brute	3 685	418	-	4 103
Amortissement	(3 492)	(418)	-	(3 910)
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	193	-	-	193

Les conditions d'immobilisation de cette immobilisation créée en interne répondent aux critères d'IAS 38.57. Ces logiciels sont dépréciés sur la base d'un amortissement linéaire qui ne dépasse pas trois ans.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations dans les immobilisations corporelles peuvent se présenter de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Immobilisations corporelles					Total
	Agencements	Mobilier de bureau	Matériels informatiques	Autres	Location financement	
Au 31 décembre 2008						
Valeurs brutes	4 484	2 025	9 722	2 050	1 807	20 088
Amortissements	(3 498)	(1 811)	(8 810)	(1 556)	(1 661)	(17 336)
Valeurs nettes au 31 décembre 2008	986	214	912	494	146	2 752
Augmentations						
	210	150	509	15	-	884
Cessions						
	(7)	(1)	(32)	(11)	-	(51)
Variation de périmètre						
	-	-	-	-	-	-
Différence de conversion						
	25	5	2	(2)	-	30
Amortissements						
	(171)	(94)	(760)	(116)	(78)	(1 220)
Autres variations						
	(1)	(1)	-	11	1	10
Au 31 décembre 2009						
Valeurs brutes	2 481	1 624	8 244	1 470	757	14 575
Amortissements	(1 439)	(1 350)	(7 612)	(1 080)	(689)	(12 169)
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	1 042	274	632	390	68	2 407

Les locations financières concernent les agencements des bureaux parisiens ainsi que le matériel informatique.

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les variations dans les immobilisations financières se présentent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants	Dépôt	Autres investissements à long terme	Total
Au 31 décembre 2008					
Valeurs brutes	213	4 483	2 185	11	6 892
Dépreciation	-	(4 187)	(13)	-	(4 200)
Valeurs nettes au 31 décembre 2008	213	296	2 172	11	2 692
Augmentation	-	-	251	-	251
Cessions	-	(6)	(37)	-	(43)
Dépreciation	-	(80)	-	-	(80)
Différence de conversion	29	-	102	-	131
Réaffectation	-	(211)	1	(11)	(220)
Résultat dans les co-entreprises	89	-	-	-	89
Au 31 décembre 2009					
Valeurs brutes	331	80	2 490	-	2 901
Dépreciation	-	(80)	-	-	(80)
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	331	-	2 490	-	2 821

- **Titres mis en équivalence**

Les titres mis en équivalence concernent une prise de participation dans une joint-venture coréenne initialement à hauteur de 47% réalisée durant le mois de novembre 2000.

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a participé à deux opérations de recapitalisation au sein de la société JV VALTECH CO.Ltd (Corée) en accord avec son co-actionnaire la société de droit coréen SK Namsan Bldg.A l'issue de cette opération, VALTECH S.A. détenait 49% de la société Coréenne contre 48,36% au 1^{er} janvier 2006. Ces opérations de restructuration ont eu pour incidence d'augmenter l'écart d'acquisition d'un montant de 409 milliers d'euros, qui a été intégralement déprécié en 2006.

En 2007, la Société Valtech SA a acquis 1.79% de la Joint Venture Valtech Co.Ltd, portant son pourcentage de participation de 49% à 50.79%.

A l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les données financières de cette société peuvent se synthétiser de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31-déc.-09	31-déc.-08
Actifs courants	1 270	732
Actifs non courants	172	115
Dettes courantes	790	470
Dettes non courantes	-	-
Revenus	4 244	3 615
Charges	(4 070)	(4 175)
Résultat net	174	(560)

- **Autres titres immobilisés**

Les titres immobilisés sont liés à une participation dans la société MEDHOST à hauteur de 17,19414 % des droits de vote. A l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les données financières de cette société peuvent se synthétiser de la manière suivante. A noter que les informations présentées sont au 31/10/2009.

(en milliers d'euros)	31/10/2009 10 mois	31-déc.-08
Revenus	9 304	12 462
Résultat net	763	1 811
Capitaux propres	1 577	1 037

Au cours de l'année 2009, Valtech SA est entrée dans un processus de cession de ces titres, l'acte définitif validant cette opération a été signé le 29 Janvier 2010.

En application de la Norme IFRS 5, cet actif non courant a donc été identifié comme disponible à la vente et est ainsi présenté comme tel au bilan et au compte de résultat consolidé.

Ces titres avaient été dépréciés à hauteur de 4 millions d'euros, en 2006, afin de prendre en compte leur perte de valeur. Une reprise de provision de 3.1 millions d'euros a été comptabilisée au 31-12-2009, afin de les évaluer à leur juste valeur à cette date, basée sur le prix de cession net de frais.

- **Prêts et autres immobilisations financières**

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautions versés dans le cadre des locations immobilières des sociétés du Groupe pour un montant de 2,5 millions d'euros.

NOTE 7 – CREANCES COURANTES

7.1. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients au 31 décembre 2009 se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	
Au 31 décembre 2008	
Valeur brute	25 901
Provisions pour dépréciation	(318)
Valeur nette au 31 décembre 2008	25 583
Variation	(4 157)
Mouvement des provisions	(25)
Différence de conversion	(248)
Variation de périmètre	-
Autre mouvements (IAS 32-39)	(2 066)
Valeur nette au 31 décembre 2009	19 583
Au 31 décembre 2009	
Valeur brute	19 926
Provision pour dépréciation	(342)
Valeur nette au 31 décembre 2009	19 583

Selon les normes IAS 32 et 39, les programmes de mobilisation de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

L'incidence sur les découverts du Groupe au 31 décembre 2009 est de 1.7 millions d'euros.

(en milliers d'euros)		
<u>Balance agée des créances non provisionnées</u>		
	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
< 30 jours	13 674	-
30-60 jours	4 048	22 290
60-90 jours	961	1 923
90-120 jours	900	1 370
Total	19 583	25 583
Total des créances cédées au factor incluses dans la balance agée	2 066	2 756
<u>Mouvements des créances douteuses</u>		
	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
au 1er janvier	(318)	(627)
Provision sur créances douteuses	(82)	(330)
Créances irrécouvrables	(111)	33
Créances recouvrées pendant l'année	-	-
Reprise de provisions	166	557
Incidence de l'impairment	-	-
Ecart de conversion	2	49
Au 31 décembre	(342)	(318)
<u>Ancienneté des créances ayant fait l'objet d'un impairment</u>		
	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
< 30 jours	-	-
30-60 jours	(27)	(16)
60-90 jours	(1)	-
90-120 jours	(315)	(302)
Total	(342)	(318)

7.2. AUTRES CREANCES

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Créances sociales et fiscales	3 802	1 801
Autres créances	82	249
Charges constatés d'avance	1 204	1 000
Fournisseur avances et acomptes	-	-
Autres créances	5 088	3 050

- **Charges constatées d'avance**

Les comptes charges constatées d'avance enregistrent les charges comptabilisées dans l'exercice mais se rapportant aux exercices suivants. Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des frais de locations et d'assurances.

NOTE 8 – CAPITAL

8.1. CAPITAL

Au 31 décembre 2009, le capital de VALTECH S.A., d'un montant de 1.351 534.90 euros est composé de 88.668.358 actions ordinaires d'un nominal de 0,01 euros. Il est entièrement libéré.

Les variations sur la période se présentent de la manière suivante :

(en unités)	31-déc.-09	31-déc.-08
Nombre d'actions au 31 décembre 2008	88 668 358	88 668 358
Augmentation de capital Levées d'options	-	-
Nombre d'actions au 31 décembre 2009	88 668 358	88 668 358

8.2. ACTIONS D'AUTOCONTROLE

La société détient au 31 décembre 2009 un portefeuille total de 214.900 actions propres, ce qui représente moins de 0,01 % de son capital. Les actions restant dans le portefeuille au 31 décembre 2009 sont destinées à être cédées au personnel de VALTECH ou à celui des sociétés qui lui sont liées, soit dans le cadre du plan d'options d'achat d'actions approuvé par l'assemblée générale du 5 novembre 1999, soit dans le cadre de plans futurs.

Ce portefeuille se décompose en 214.900 actions achetées en 1998 pour un montant de 68 milliers d'euros.

8.3. RESERVES

Les différentes composantes des capitaux propres consolidés, y compris le résultat de l'exercice varient de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Capital	prime d'émission	Réserves	Action d'autocontrôle	Réserves de conversion	Total
Capitaux propres à la fin de la période	1 352	62 685	(30 661)	(68)	(2 273)	31 035
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Juste valeur actifs financiers	-	-	-	-	-	-
Dépréciation Goodwill JV KOREA	-	-	-	-	-	-
Résultat 2009	-	-	(907)	-	-	(907)
Reconnaissance des paiements en actions	-	-	29	-	-	29
Actions d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-
Différence de conversion	-	-	-	-	511	511
Divers	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres à la fin de la période	1 352	62 685	(31 539)	(68)	(1 762)	30 668

8.4. RESULTAT DE BASE PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

La réconciliation entre le résultat de base par action et le résultat dilué par action peut être présentée de la manière suivante :

	Profit (perte) net	Nombre moyen d'actions	Résultat par action
2009			
Résultat de base par action	(907)	88 668 358	(0,01)
Effets dilutif des stocks options	-	1 352 000	
Résultat par action dilué	(907)	90 020 358	(0,01)
2008			
Résultat de base par action	1 171	88 668 358	0,01
Effets dilutif des stocks options	-	1 890 442	
Résultat par action dilué	1 171	90 558 800	0,01

NOTE 9 – INTERETS MINORITAIRES

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Intérêts minoritaires au début de la période	1	(21)
Augmentation de capital	-	-
Acquisition	-	-
Différence de conversion	-	5
Autres variations	(1)	11
Résultat - part des minoritaires	-	6
Intérêts minoritaires à la fin de la période	-	1

L'acquisition en 2009 des actions de Valtech Offshore détenues par les minoritaires permet au groupe de détenir 100% de cette filiale ainsi que 100% de Valtech Systems Private Limited. Il n'y a donc plus d'intérêts minoritaires au 31 décembre 2009.

NOTE 10 – PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

10.1. EVOLUTION DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Litiges	Provisions pour perte à terminaison	Coûts de restructuration	Engagement de retraite	Couverture médicale USA	Autres	Total
Au 31 Décembre 2008							
Courant	769	988	359	-	-	71	2 187
Non courant	18	40	580	231	66		935
Provisions au 31 Décembre 2008	787	1 028	939	231	66	71	3 121
<i>Variation durant la période</i>							
Augmentation	170	473	1 270	54	72	-	2 038
Reprise	(208)	(1 454)	(293)	-	(67)	(5)	(2 027)
Reprise (utilisation)	(18)	(5)	(9)	-	-	-	(32)
Variation de périmètre		-					0
Autres	(8)	-	8	-	-	-	0
Différence de conversion		(1)	48	-	(2)	1	46
Variations au 31 Décembre 2009	(63)	(988)	1 023	54	3	(4)	(25)
Au 31 Décembre 2009							
Courant	724	-	513	-	69	67	1 372
Non courant	-	40	1 449	285	-	-	1 774
Provisions au 31 Décembre 2009	724	40	1 961	285	69	67	3 146

10.2. PENSIONS, ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI.

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée. Au-delà des régimes de base, les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et, dans ce dernier cas, totalement ou partiellement couverts par des placements dédiés (actions, obligations, contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

- Régimes de base

Dans certains pays, et plus particulièrement en France, le Groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'État. Les régimes de base sont considérés comme étant des régimes à cotisations définies.

- Régimes à cotisations définies

Les prestations versées dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. L'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

- Régimes à prestations définies

La valorisation de l'engagement du Groupe au titre de ces régimes est calculée annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode "Projected Unit Credit". Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de projection des salaires futurs et de revalorisation des rentes versées.

- Avantage postérieur à l'emploi et indemnités de fin de carrière

Les engagements postérieurs à l'emploi sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés en note 1.15. Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite du "corridor" (les pertes et gains actuariels excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime).

Pour les régimes de remboursement de frais médicaux, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges sur la durée de vie active résiduelle moyenne des bénéficiaires.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les états financiers du Groupe suivant la répartition suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
Engagement de retraite	285	231
Autres avantages sociaux (couverture médicale US)	69	66
Total	354	297
à plus de cinq ans	354	297

Afin de réaliser les évaluations actuarielles, les hypothèses de base des calculs ont été déterminées par les actuaires pour chaque pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société.

	Engagement de retraite	Autres avantages sociaux	31-déc-09	31-déc-08
Provisions au début de la période	231	66	297	431
Coût des services rendus	54	5	59	(137)
Changement de méthode	-	-	-	-
Différence de conversion	-	(2)	(2)	3
Provisions à la fin de la période	285	69	354	297
Hypothèses				
Taux d'actualisation			4,62%	4,62%
taux d'augmentation annuelle des salaires			2,00%	2,00%
Age moyen de départ à la retraite			63	63
Taux de progression des dépenses médicales				

Les taux d'actualisation font référence au taux de rémunération des obligations d'Etat sur une période de 20 ans (indice reuters).

L'entité américaine gère son programme d'assurance médicale externe sur un système de propre assurance. Il a été mis en place un plan dans lequel le Groupe rembourse directement les dépenses médicales de moins de 50.000 dollars US. Les autres frais sont couverts par un système de fonds de réassurance auquel participe le Groupe.

L'estimation de la provision en fin de période repose sur les dépenses réelles observées sur la période précédente (année civile 2008).

10.3. LITIGES

Dans le cours normal de leurs activités, les sociétés du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Ni le Groupe VALTECH ni aucune de ses filiales n'est partie à un procès ou à une procédure d'arbitrage quelconque dont la direction de VALTECH estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

Les dotations et les reprises de provisions de l'exercice concernent l'ajustement des provisions sur les contrôles sociaux et fiscaux qui sont maintenant notifiés, et des litiges avec d'anciens employés.

10.4. PROVISIONS POUR PERTE A TERMINAISON

Lorsque les contrats de prestation sont au forfait, les sociétés du Groupe comptabilisent une provision pour perte à terminaison lorsque le coût de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur au chiffre d'affaires contractuel.

Les dotations et reprise de l'exercice concerne principalement un petit nombre de contrats significatifs au forfait qui sont désormais sous contrôle.

10.5. COÛTS DE RESTRUCTURATION

Dans le cadre des plans de restructuration initiés au cours des exercices précédents, l'évolution de la provision pour risques peut être présentée de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Coûts de réduction des effectifs	Bureaux inutilisés	Cumul 31/12/2009	Cumul 31/12/2008
Provision début de période		938	938	1 674
Nouveaux plans				
Charge de la période		1 278	1 278	41
Utilisation de la période		(302)	(302)	(460)
Différence de conversion		(48)	(48)	(317)
Provision fin de période		1 961	1 961	938

L'évolution de la provision pour coûts de restructuration est principalement liée aux compléments de provision pour la partie des loyers à venir sur nos bureaux sous utilisés en Grande Bretagne et aux Etats-Unis.

Les coûts de restructuration comptabilisés en charges dans l'exercice et qui s'élèvent à 2 015 k€ comprennent notamment les coûts liés à l'OPA pour un montant de 741 k€

NOTE 11 – DETTES COURANTES – NON COURANTES

11.1. DETTES NON COURANTES

Les dettes non courantes concernent :

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Dettes fiscales et sociales	-	-
Autres	78	147
Dettes non courantes	78	147

11.2. DETTES COURANTES

Les autres dettes courantes se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Dettes fiscales et sociales	8 905	8 787
Avances clients	866	524
Produits constatés d'avance	2 342	1 732
Autres dettes financières	222	-
Dettes sur acquisition de Kiara	-	417
Autres	138	196
Dettes courantes	12 473	11 656

11.3. DETTES FOURNISSEURS

La balance âgée des dettes fournisseurs se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	
<u>Balance agée des dettes fournisseurs</u>	<u>31/12/2009</u>
< 30 jours	5 171
30-60 jours	1 510
60-90 jours	51
90-120 jours	511
Total	7 243
(en milliers d'euros)	
Valeur nette au 31 décembre 2008	7 140
Variation	(6)
Différence de conversion	(111)
Variation de périmètre	-
Autre mouvements (IAS 32-39)	-
Valeur nette au 31 décembre 2009	7 242

NOTE 12 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DETTES FINANCIERES

12.1. TRESORERIE NETTE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

Les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
Trésorerie et équivalent	8 173	9 591
Découvert	(1 094)	(2 965)
Mobilisation de créances (IAS 39)	(2 066)	(2 756)
Total	5 013	3 870

12.2. ANALYSE DE LA DETTE PAR NATURE

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
Emprunt (part > 1 an)	200	161
Location financement (part > 1 an)	141	103
Dettes non courantes	341	264
Emprunt (part < 1 an)	230	466
Location financement (part < 1 an)	174	167
Découvert	3160	5 721
Dettes courantes	3 564	6 354
Total dettes financières	3 905	6 618

12.3. ANALYSE DE LA DETTE PAR ECHEANCES

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
< 1 an	3 564	6 354
1-5 ans	341	264
+ 5 ans	-	-
Total	3 905	6 618

12.4. ANALYSE DE LA DETTE PAR DEVICES

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
Euros	2 881	4 045
Livre sterling	457	-
USD	221	2 332
Roupie indienne	162	7
Couronnes Danoises	14	29
Couronnes Suédoises	171	205
Total	3 905	6 618

12.5. CONTRATS DE FINANCEMENT

La plupart des contrats de financement conclus par le Groupe contiennent les clauses habituelles en cas de défaillance ou d'évolution défavorable significative de VALTECH S.A. et de ses filiales. En vertu de ces clauses, la dégradation significative de la situation financière du Groupe peut causer l'exigibilité d'une partie significative ou même de la totalité de ses lignes de crédit.

12.6. MOBILISATION DE CREANCES

Conformément à IFRS 1, le Groupe a choisi d'appliquer au 1er janvier 2005 les normes IAS 32 & 39 relatives aux instruments financiers.

Selon les normes IFRS (IAS 39), les créances clients cédées dans le cadre d'une convention d'affacturage sans transfert des risques inhérents au recouvrement, doivent rester dans les comptes clients en contrepartie d'un compte de découvert. Au 31 décembre 2009 l'incidence sur la trésorerie est de 1.7 Millions d'euros.

NOTE 13 – INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs Opérationnels, l'information sectorielle au 31 Décembre 2009 est présentée et établie sur la base des données de gestion interne, utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par le Président et le Conseil d'Administration, qui forment le principal organe de décision opérationnel du Groupe.

Chaque secteur opérationnel représente une ou plusieurs entités légales, regroupées par zone géographique du Groupe et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les secteurs présentés au titre de l'information sectorielle sont des secteurs opérationnels ou des regroupements de secteurs opérationnels similaires, en l'occurrence les entités légales par pays. Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

L'information sectorielle de premier niveau correspond aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté :

- France
- Suède
- Danemark
- Royaume-Uni
- Etats Unis,
- Asie

Les informations sectorielles du Groupe au 31 décembre 2009 sont présentées de la manière suivante :

	31-déc.-09							Total
	France	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	Autres	
Revenus								
Revenus avec des tiers	33 428	12 649	9 169	5 836	5 753	6 908	1 669	75 411
Autres produits opérationnels	61	2	-	36	6	-	1	106
Total des revenus opérationnels	33 489	12 650	9 169	5 872	5 758	6 908	1 670	75 517
Résultat								
Résultat opérationnel	(520)	1 297	549	(805)	(469)	(3 805)	(2)	(3 756)
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	-	-	-	-	-	-	89	89
Amortissement et dépréciation (hors goodwill)	(237)	(153)	(166)	(106)	(117)	(318)	(298)	(1 396)
Dépréciation des goodwills	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts	(666)	1 280	573	(975)	(415)	(3 984)	67	(4 119)
Impôts sur les bénéfices	(13)	(510)	377	123	120	(1)	(7)	89
Résultat net de la période	2 444	770	951	(851)	(295)	(3 985)	61	(907)
Etat de la situation financière du groupe								
Goodwill (valeur nette)	2 037	584	445	-	3 688	-	6 919	13 674
Actif courant	21 293	4 532	4 170	1 488	2 382	2 840	1 148	37 855
Actif non courant	3 572	832	1 172	1 791	4 302	428	7 626	19 723
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 015	1 400	1 273	1	1 107	289	88	8 173
Dettes	14 842	2 661	2 221	3 035	266	2 711	1 172	26 909
Autres informations								
Investissements de l'année								
* Actif incorporel	169	-	-	3	12	-	3	186
* Actif corporel	108	244	191	21	11	289	20	884
* Actif financier	11	-	144	5	3	-	88	251

	31-déc.-08							
	France	Suède	Danemark	Royaume-Uni	Allemagne	Etats-Unis	Autres	Total
Revenus								
Revenus avec des tiers	38 974	11 684	11 476	11 670	8 863	15 166	2 632	100 464
Autres produits opérationnels	79	15	-	-	8	22	3	127
Total des revenus opérationnels	39 053	11 699	11 476	11 670	8 871	15 188	2 634	100 591
Résultat								
Résultat opérationnel	1 233	1 043	1 642	(229)	773	(1 942)	(117)	2 403
Intérêts minoritaires	(6)	-	-	-	-	-	-	(6)
Quote-part dans les résultats des sociétés associées	-	-	-	-	-	-	(287)	(287)
Amortissement et dépréciation (hors goodwill)	(584)	(117)	(143)	(353)	(133)	(221)	(586)	(2 137)
Dépréciation des goodwills	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts	1 019	1 059	1 610	(319)	862	(1 998)	(699)	1 533
Impôts sur les bénéfices	(29)	(370)	(402)	62	395	(12)	-	(356)
Résultat net de la période	984	689	1 208	(257)	1 257	(2 011)	(699)	1 171
Etat de la situation financière du groupe								
Goodwill (valeur nette)	2 037	466	444	-	3 688	48	7 164	13 847
Actif courant	16 780	4 229	4 092	2 932	3 922	6 516	1 167	39 638
Actif non courant	3 819	710	1 001	1 744	4 289	563	7 955	20 081
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 909	1 204	963	477	1 622	333	83	9 591
Dettes	14 045	2 716	1 603	3 156	899	4 441	1 823	28 683
Autres informations								
Investissements de l'année								
* Actif incorporel	4	-	-	25	4	1	62	96
* Actif corporel	237	120	79	17	70	309	67	899
* Actif financier	93	-	-	51	8	48	-	200

NOTE 14 – PERSONNEL

14.1. EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL

Nombre moyen de personnes	31-déc.-09		31-déc.-08	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	195	60	223	43
Etats-Unis	63	11	129	23
Europe (France exclue)	218	51	276	57
Inde	262	34	333	46
Total	737	156	961	169

Charges de personnel (charges sociales comprises)	31-déc.-09	31-déc.-08
Coûts des ventes	(41 569)	(47 968)
Coûts commerciaux	(3 883)	(4 865)
Coûts administratifs	(7 975)	(8 663)
Total	(53 427)	(61 496)

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à l'Avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif à la « comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF », les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.

Dans quelques cas limités (demande de Congés Individuels de Formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

Au titre du droit individuel à la formation, pour les personnes non-fonctionnaires et en contrats à durée indéterminée au sein des entités françaises du Groupe VALTECH, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 12 034 heures au 31 décembre 2009.

14.2. SOUS TRAITANTS

Nombre moyen de sous traitants	31-déc.-09		31-déc.-08	
	Facturable	Non facturable	Facturable	Non facturable
France	42	6	48	-
Etats-Unis	13	1	21	-
Europe (France exclue)	40	6	20	2
Inde	21	6	-	2
Total	116	18	89	4

NOTE 15 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE RESULTAT OPERATIONNEL

15.1. CHARGES OPERATIONNELLES

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Salaires	(42 792)	(50 355)
Charges sociales	(10 888)	(11 357)
Rémunérations payées en actions	(29)	(100)
Dépréciations et amortissements	(1 396)	(2 137)
Test de dépréciation sur immobilisations financières	-	-
Test de dépréciation reconnu / (repris) sur créances commerciales	(476)	(182)
Autres	(21 210)	(33 520)
Total charges opérationnelles par nature	(76 791)	(97 651)
Coûts des ventes	(51 159)	(67 908)
Coûts commerciaux	(5 190)	(6 592)
Coûts administratifs	(20 442)	(23 151)
Total charges opérationnelles par destination	(76 791)	(97 651)

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en déduction du coût des ventes pour 2.320 milliers d'euros sur la ligne « Autres » des charges opérationnelles..

NOTE 15.2. –AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Plus ou (moins) values sur cession	(38)	(8)
Dépréciation des actifs	(428)	-
Coûts de restructuration	(2 015)	(534)
Autres	(1)	5
Total	(2 481)	(537)

NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Charges d'intérêts sur dettes financières	(235)	(326)
Produits financiers	65	158
Coût net de l'endettement	(170)	(168)
Variation des provisions sur actifs non courants	(102)	(10)
Autres produits (charges) financières	(60)	(162)
Différences de change	(121)	(242)
Autres charges et produit financiers	(282)	(414)
Total	(452)	(582)

17.1. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

La charge d'impôt de la période peut être analysée de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Produits (Charges) d'impôt exigible	(99)	(90)
Variation des impôts différés	188	(266)
TOTAL	89	(356)

L'impôt différé comptabilisé dans le cadre des comptes consolidés établis au 31 décembre 2009 tient compte du taux d'imposition local des sociétés concernées.

17.2. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs reconnus au 31 décembre 2009 peuvent être détaillés comme suit :

(en milliers d'euros)	Impôt différé net	Impôt différé actif	impôts différés passif
Début de période	2 021	2 021	-
Charge d'impôts	188	250	(62)
Ecart de conversion	(9)	(6)	(3)
Changement de méthodes	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Fin de période	2 200	2 265	(65)
Dont part courante	1 571	1 636	(65)
Dont part non courante	629	629	-

Le Groupe reconnaît des créances d'impôts liées à des déficits reportables lorsque la profitabilité de l'entité concernée permet d'envisager de manière fiable le recouvrement de celle-ci.

Conformément à IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

L'analyse par nature des impôts différés se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôt différés actif 2009	Impôt différés actif 2008
Créances d'impôt sur déficit	1 489	1 878
Retraitements de consolidation	83	83
Différences temporaires	628	60
31-déc-09	2 200	2 021

Les impôts différés actifs relatifs à des différences temporaires sur la société Danoise ont été comptabilisés sur la période avec une incidence de 582 milliers d'euros sur le résultat.

L'importance des déficits reportables générés par certaines des sociétés du Groupe ont conduit à ne pas reconnaître la créance correspondante en raison de l'absence d'éléments prévisionnels tangibles.

(en milliers d'euros)	Impôts différés actifs non reconnus en 2009	Impôts différés actifs non reconnus en 2008
Valtech SA	10 896	15 851
Valtech Training (France)	-	-
Valtech Offshore	-	-
Valtech Ltd (UK)	124	-
Valtech AG (Allemagne)	331	-
Valtech Danemark	-	-
Valtech Inc	2 236	798
Valtech Systems Private Limited	1 031	-
Total	14 618	16 649

17.3. Preuve d'impôts

L'impôt sur les sociétés de l'année résulte de l'application du taux effectif en fin d'exercice au résultat avant impôts au 31 Décembre 2009. En France, les impôts différés sont calculés sur la base d'un taux d'imposition de 33,33%. Le rapprochement entre l'impôt théorique calculé sur la base du taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif est le suivant :

(en milliers d'euros)	2009	2008
Résultat net	(907)	1 171
Charges d'impôt	(89)	356
Intérêts minoritaires	-	6
Résultat des sociétés mis en équivalence	(89)	287
Résultat avant impôts	(1 085)	1 820
Produits (Charges) d'impôts théorique	362	(607)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(87)	
Différences permanentes sur crédit impôt recherche	773	
Autres différences permanentes	36	12
Elimination de résultat interne	934	
Utilisation de créances d'impôt sur déficits antérieurs		
Créances d'impôt reconnues sur déficits antérieurs	467	1 019
Créances d'impôt non reconnues sur la période	(2 489)	(956)
Résultat non soumis à Impôts		-
Ecart de taux d'imposition entre les différents pays	104	209
Différence due à des changements de taux d'imposition		-
Impôt forfaitaire, crédit d'impôt	(3)	-
Rémunération en actions	(8)	(33)
Produits (Charges) réels d'impôt	89	(356)

NOTE 18 – PAIEMENT EN ACTION

Le Groupe VALTECH met en oeuvre des plans d'options sur actions réservés à certaines catégories de Personnel. Les plans d'options sur actions permettent au Conseil d'administration d'attribuer des options donnant au bénéficiaire la possibilité d'obtenir des actions VALTECH à un prix calculé sur la base du cours moyen de l'action lors des 90 jours précédant leur attribution.

18.1. DESCRIPTION DU MODELE D'EVALUATION

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution.

La juste valeur des stock-options est déterminée selon le modèle binomial. Ce dernier permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires, tel que l'exercice des options avant la fin de période d'exercibilité.

18.2 MOUVEMENTS DANS LES PLANS D'OPTIONS DURANT LA PERIODE

Les données relatives aux plans d'options sur actions en cours sont récapitulées ci après :

	2009		2008	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen
Nombre d'option non levées au 31 décembre 2008	1 890 442	0,88	3 701 430	0,92
alloués	-	-	-	-
annulées	(15 000)	0,87	(1 321 355)	0,98
Exercées				
Caduques	(523 442)	0,91	(489 633)	0,93
Nombre d'option non levées au 31 décembre 2009	1 352 000	0,87	1 890 442	0,88
Nombre d'options exercables au 31 décembre 2009	1 352 000	0,87	1 890 442	0,88

18.3. PLANS D'OPTIONS AU 31 DECEMBRE 2009

Décision du Conseil d'administration	Date de clôture	Nombre d'options 2009	Prix d'exercice	Nombre d'options 2008	Prix d'exercice
16-févr.-99	16-févr.-09	-	0,02	25 300	0,02
24-sept.-03	23-sept.-08	-	1,03	-	1,03
31-déc.-03	30-déc.-08	-	0,90	-	0,90
26-janv.-04	25-janv.-09	-	0,90	42 500	0,90
26-janv.-04	24-janv.-09	-	0,97	10 000	0,97
09-avr.-04	08-avr.-09	-	0,98	10 000	0,98
09-avr.-04	8-avr.-09	-	0,98	404 642	0,98
07-sept.-04	06-sept.-09	-	0,68	30 000	0,68
13-déc.-04	12-déc.-09	-	0,96	1 000	0,96
30-mai-05	29-mai-10	1 352 000	0,87	1 367 000	0,87
Nombre d'options et prix d'exercice moyen		1 352 000	0,87	1 890 442	0,88

18.4. JUSTE VALEUR DES OPTIONS ALLOUES DURANT LA PERIODE

Il n'y a pas eu de nouveau plan d'attribution d'action sur 2009.

Principales hypothèses	2009	2008
Modèle de valorisation	Binomial	Binomial
Prix de l'action à la date de l'attribution	-	-
Prix d'exercice à la date d'attribution	-	-
Volatilité attendue	-	-
Taux d'intérêt sans risque à la date d'attribution	-	-
Taux de dividende attendu	-	-
Juste valeur de l'option	-	-

18.5. INCIDENCE DES PAIEMENTS EN ACTIONS

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Coût des ventes	8	37
Coûts commerciaux	-	-
Coûts administratifs	21	63
Charges de la période	29	100

NOTE 19 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan peuvent se présenter de la manière suivante:

19.1. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (agencements et équipements).

Les locations simples peuvent être présentées de la manière suivante:

(en milliers d'euros)	31-déc-09	Moins d'1an	Entre 1 an et 5 ans	au-delà de 5 ans
Locations simples	15 355	3 923	10 771	661
Total	15 355	3 923	10 771	661

L'évolution des engagements sur locations de bureaux à Londres non résiliables ne sont pas repris dans le présent tableau, une provision pour risques étant déjà prise en compte dans le cadre de mesures de rationalisation du parc immobilier.

19.2. GARANTIES DONNEES

Le Groupe VALTECH a consenti les garanties suivantes:

(en milliers d'euros)	31-déc-09	31-déc-08
Garanties sur contrats de locations	4 942	5 486
Titres Medhost en garanties	-	-
Garanties données aux banques	1 748	751
Total	6 690	6 237

Ces cautions données à l'origine présentaient les caractéristiques suivantes:

- Garantie à première demande pour une durée de quinze ans d'un montant initial de 22,4 millions de livres pour la prise à bail de locaux sis à LONDRES. Le montant de la garantie est égal à la somme des loyers sur la durée totale du bail. Le montant résiduel de la garantie est de 4 389 million de livres sterling dont une partie a été enregistrée dans les comptes consolidés en provision pour risques au titre des locaux inutilisés.
- Une garantie bancaire a été consentie à première demande en faveur de la banque « UTI BANK Ltd. » en garantie de différents crédits qui ont été ou seront consentis à Valtech India Systems Private Ltd. dans la limite d'un montant global de 875 000 euros.
- Une caution solidaire de Valtech Training a été consentie au CIC. Elle concerne un prêt de 500 000 € en principal et des intérêts au taux d'EURIBOR à 3 mois, majoré de 0.593000 points, commissions et accessoires.
- Une ligne de crédit - d'un montant total de 850K euros au 31 décembre 2009 - est garantie par des cessions de créances professionnelles à hauteur de 120 % des encours.
- La Société Valtech AB a donné en gage à Handelsbanken, ses actifs, pour un montant non défini dans la limite d'un maximum de 3 140 000 sek et 1 000 actions de Kiara Scandinavia. en garantie du prêt de 2 350 000 SEK qui lui a été accordé dans le cadre de l'acquisition de Kiara Scandinavia.

19.3. CLAUSES DE VARIATION DE PRIX

La société VALTECH AB a au 31/12/2009 un engagement relatif à un complément de prix lié à l'acquisition de Kiara Scandinavia. Calculé en fonction d'éléments variables, pour un montant estimé à 4 130 000 SEK. Au 31 Décembre 2009, ce complément de prix est estimé à 2 600 000 SEK.

19.4. GARANTIES RECUES

Cautions bancaires

Les banques du groupe VALTECH ont consenti les cautions suivantes:

- Pour la prise à bail des bureaux pour un montant total de 225 390 Euros.
- Pour la garantie de bonne exécution du Contrat signé par Valtech Training avec la Communauté européenne à hauteur de 150 000 € Valtech Training a donné en dépôt gage au CIC, des valeurs mobilières de placement pour un montant identique.
- Pour la garantie d'un appel d'offre effectué par Valtech Agency auprès du Crédit Agricole du Maroc pour 50 000 MAD.
- A première demande en faveur d'Axis Bank Ltd, couvrant la garantie donnée au Département des douanes pour l'achat de biens à Software Technology Park of India, pour une valeur totale d'INR 288 120.

NOTE 20 – PARTIES LIEES

Les titres mis en équivalence concernent une prise de participation dans une joint-venture coréenne initialement à hauteur de 47% réalisée durant le mois de novembre 2000. Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a participé à deux opérations de recapitalisation au sein de la société Valtech CO.Ltd en accord avec son co-actionnaire la société de droit coréen SK Namsan Bldg. A l'issue de cette opération, VALTECH S.A. détenait 49% de la société Coréenne contre 48,36% au 1^{er} janvier 2006. En 2007, la Société Valtech SA a acquis 1.79% de la Joint Venture Valtech Co.Ltd, portant son pourcentage de participation à 50.79%.

Les transactions envers les entreprises consolidées par mise en équivalence sont détaillées comme suit :

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Créances JV Chusik Korea	228	172
Intérêts courus	-	-
Dettes courantes	-	-
Relations significatives avec JV Chusik Korea	-	-

Les rémunérations directes et indirectes aux organes de direction, sous forme de salaires, d'honoraires ou de jetons de présences comptabilisées par VALTECH S.A. ou ses filiales au cours de l'exercice 2009 se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31-déc.-09	31-déc.-08
Avantages à court terme (Honoraires et Salaires)	971	1 432
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Jetons de présence	45	15
Avantages en nature	41	48
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-
Charges de la période	1 057	1 495

NOTE 21 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En K€	EXERCICE 2009		EXERCICE 2008	
	Deloitte & Associés	Fidrex	Deloitte & Associés	Fidrex
Audit				
- Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	136	59	160	71
Filiales	79	9	78	12
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Emetteur				
Filiales				
Sous-total	215	68	237	83
Autres prestations				
- Juridique, fiscal, social	30		9	
- Autres			11	
Sous-total	30	-	20	-
TOTAL	246	68	258	83

Nb : ce tableau inclut les honoraires convenus avec les commissaires aux comptes au titre des exercices 2008 et 2009. Ils sont comptabilisés en charges sur 2008, 2009 et 2010 au prorata du temps passé sur chacun des exercices.

VALTECH
Société anonyme au capital de 1 351 534,90 euros
Siège Social : 80, avenue Marceau – 75008 Paris
389 665 167 RCS PARIS

EXERCICE 2009

RAPPORT DE GESTION

Ni le Président ni aucun administrateur de son conseil n'étaient en fonction lors de l'exercice clôturé le 31 décembre 2009, sur lequel porte le présent rapport. Le Président et le conseil présentent ledit rapport tel que résultant de la rédaction et des travaux des équipes en place, et de leurs différents conseils, avant la prise de contrôle par la société Siegco. Le Président n'émet aucun avis sur la réalité et la qualité desdits travaux.

I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

I. 1. LES ACTIVITES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Les résultats de l'année 2009 du Groupe Valtech sont significativement inférieurs à leur orientation initiale et se situent très nettement en dessous de la performance moyenne du secteur. Si la conjoncture économique difficile qui a prévalu en 2009 explique pour partie cette situation (et notamment au Royaume-Uni et au Danemark), certaines difficultés opérationnelles y ont également significativement contribué. Valtech a en effet souffert de positionnements difficiles sur l'ensemble de ses marchés, à l'exception de la Suède qui a confirmé ses bonnes performances pour l'année 2009. Le Groupe a ainsi été particulièrement exposé en Allemagne en raison de son positionnement historique sur le marché de l'automobile, aux USA et en France en raison d'un certain nombre de projets à prix fixe mal maîtrisés.

Suite à l'OPA déposée le 23/10/2009 et close le 10/3/2010, SiegCo est devenu le nouvel actionnaire de référence du Groupe Valtech et détient 58,25% des actions et des droits de vote de la société. Une nouvelle équipe de Direction animée par Sebastian Lombardo, a pris le contrôle opérationnel de l'entreprise depuis le 9 Mars 2010. Cette nouvelle équipe consacrera l'année 2010 à stabiliser la situation opérationnelle dégradée et à amorcer le travail de reconstruction d'un positionnement stratégique différencié et d'offres à valeur ajoutée sur le segment du digital.

I. 2. LES RESULTATS DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2009

Le Groupe a réalisé en 2009 un chiffre d'affaire de 75,5 millions d'euros en contraction de 24,9% par rapport à 2008 (à taux de change et périmètre constants la contraction par rapport à l'exercice précédent est de 23,3%).

Le chiffre d'affaires des activités françaises est en diminution de 14,2%, le résultat d'exploitation positif en 2008 de 2,3 millions d'euros a baissé à 1,0 million en 2009. La part du chiffre d'affaire des activités françaises progresse et représente 44,3% du chiffre d'affaires du groupe contre seulement 38,8% en 2008.

Le reste de l'Europe (Royaume-Uni, Allemagne et Scandinavie) reste le meilleur contributeur au résultat d'exploitation et représente 44,3% du chiffre d'affaires du Groupe. Le chiffre d'affaires de cette région est en diminution de 23,5% par rapport à 2008, en raison de la faible performance du Royaume-Uni, de l'Allemagne et du Danemark.

Nos filiales aux Etats-Unis et en Asie ont contribué pour 11,4% au chiffre d'affaires 2009 du Groupe contre 17,7% en 2008. Ces filiales ont souffert d'une année difficile, notamment aux USA où le chiffre d'affaires est en baisse de 54,5% par rapport à 2008. Le résultat d'exploitation de notre filiale américaine est actuellement déficitaire.

Nos activités en Inde ont également souffert de la récession mondiale et le chiffre d'affaires est en baisse.

La marge brute du groupe ressort à 32,3% contre 32,4% en 2008 et le résultat d'exploitation ressort à -3,8 millions d'euros.

Il est à noter que cette situation opérationnelle marquée par une chute brutale du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation a été compensée au niveau du résultat net du Groupe par des éléments exceptionnels tels que :

- La reconnaissance en « activités cédées » d'un bénéfice de 3,1 million d'euros correspondant au résultat estimé de cession de la participation minoritaire de Valtech SA dans la Société Medhost Inc. conformément aux normes IFRS 5
- L'attribution d'un Crédit Impôt Recherche d'un montant de 2,32 million d'euros sur l'exercice 2009 dont la demande de restitution a été opérée sur 2010 qui a eu un impact positif de 1,6 million d'euros hors frais. En l'absence de ce Crédit d'Impôt Recherche la perte d'exploitation se serait élevée à -5,4 million d'euros
- La forte réduction des charges commerciales et marketing (-1,4 million d'euros) ainsi que des coûts administratifs (-2,7 million d'euros), partiellement compensée par des coûts divers de restructuration (2,0 million d'euros).

La prise en compte de ces éléments exceptionnels fait ressortir un résultat net en perte de 0,9 million d'euros.

La trésorerie nette d'exploitation du Groupe est positive de 3,3 million d'euros et Valtech termine l'année avec une trésorerie positive de 8,2 million d'euros. Le Groupe a bénéficié de la bonne gestion des flux liés à l'activité, à nuancer toutefois par des découverts qui s'élèvent à 3,2 million d'euros et des emprunts à court et long terme pour 0,7 million d'euros.

La masse salariale totale (incluant l'ensemble des primes, commissions et cotisations sociales) représentait 53 427 K€ par rapport à 61 496 k€ en 2008.

Actifs financiers (en K€)

	Brut	Amortissement	Net
Investissements dans des sociétés :			
JV Chusik	2 674	2 343	331
Total	2 674	2 343	331
Autres investissements:			
Medhost Inc	4 384	1 010	3 374
Prêts:			
Prêt à JV Chusik	-	-	-
Autres actifs financiers:			
Dépôts et cautionnements:			
Etats-Unis	47	-	47
France	207	-	207
Suède	-	-	-
Danemark	438	-	438
Allemagne	2	-	2
Royaume Uni	1 461	-	1 461
Inde	334	-	334
Other			
Etats Unis	-	-	-
Total	2 490	-	2 490
Total des actifs financiers	9 547	3 352	6 195

Provisions sur créances clients

VALTECH a comptabilisé des provisions pour créances clients à hauteur de 0,3 million d'euros en 2009.

I.3. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

Les fonds propres du groupe ressortent à 30.7 millions d'euros au 31 décembre 2009 comparés à 31.0 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Les entrées nettes de trésorerie au titre de l'exercice ont été négatives, tel que souligné au point I.2, mais elles ont été contrebalancées par une variation de fonds de roulement positive, notamment liée à une forte amélioration du recouvrement des créances. La performance commerciale du Groupe associée à une stratégie se concentrant davantage sur la gestion des besoins en fonds de roulement permettra d'améliorer encore sa trésorerie.

Au 31 décembre 2009, VALTECH disposait d'engagements hors bilan d'environ 15,4 millions d'euros relatifs à des loyers futurs de bureaux. Ce chiffre ne comprend aucun revenu dégagé d'une quelconque sous-location. Certains baux devraient faire l'objet d'une renégociation, d'un renouvellement ou d'une autre modification au cours de l'exercice 2010 de sorte que les locaux des sociétés du Groupe demeurent en phase avec la croissance de l'activité.

Détail des lignes de crédit dont bénéficie VALTECH au 31 décembre 2009

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Taux variable	Montant global des lignes ('000)	Tirage au 31 décembre 2009 ('000)	Échéances	Existence ou non des couvertures
Ligne de crédit spot FORTIS	6,69% (Euribor 3 mois + 2 points)	1 600 euros	850 euros	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients
Facilité de caisse FORTIS	Euribor 3 mois + 2%	400 euros	0 euro	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients
Prêt CIC	Euribor à 3 mois +0,593 points	500 euros	260 euros	mai-11	Caution de Valtech SA
Ligne de crédit factoring BNP FACTOR	Euribor 3 mois + 0,7%	5 000 euros	2 066 euros	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients + fonds de garantie de 12,5 % de l'encours avec ajustement trimestriel et avec un minimum de 250 000
Ligne de crédit HSBC	Taux de base + 2,25%	600 GBP	406 GBP	Renouvelable en Avril 2010	Garantie par les actifs de la société
Nordea Overdraft Bank	5,878% variable	3 000 DKK	0 DKK	déc-09	Néant
Ligne de crédit UTI Bank	Taux de base + 4 %	39 500 INR	10 837 INR	avr-10	Garantie par la banque de Valtech SA dans la limite de 875 000€
Prêt Handelsbanken	5,45% variable	2 350 SEK	1 750 SEK	déc-13	La Société Valtech AB a donné en gage ses actifs, pour un montant non défini d'un maximum de 3 140 000 sek et 1 000 actions de Kiara Scandinavia

I. 4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DU GROUPE

La stratégie de VALTECH SA est de rester à l'avant-garde du développement logiciel. Elle assiste dans ce cadre de nombreux clients quotidiennement dans leur activité de recherche et développement. Ce constant investissement dans l'innovation a été récompensé en 2009 par l'obtention d'un Crédit Impôt Recherche d'un montant de 2 228 179€

II. PRESENTATION DES COMPTES DE LA SOCIETE MERE VALTECH SA

II. 1. ACTIVITES ET RESULTATS DE VALTECH SA POUR L'EXERCICE 2009

Activités de VALTECH SA

VALTECH SA exerce une activité de conseil en management, de conseil en informatique et de réalisation de projets en France ou en collaboration avec son centre offshore en Inde.

Résultats de VALTECH SA

Le chiffre d'affaires de Valtech SA a atteint 26 431 K€ en 2009, ce qui représente une diminution de 19,83 % par rapport à 2008.

Les charges d'exploitation s'élèvent à un montant de 34 830 K€ en 2009, en hausse de 5,23 % par rapport à 2008.

Le résultat d'exploitation, en perte, s'élève à - 5 567 K€ en 2009 contre 1 282 K € en 2008.

Le résultat financier s'élève à 2 348 K € en 2009, contre 5 439 K€ en 2008.

Les dividendes perçus des filiales s'élèvent à 1 051 K € en 2009 contre 1 162 K€ en 2008.

Après un résultat exceptionnel de 32 K € en 2009, contre une perte de - 792 K € en 2008, le résultat net de Valtech SA ressort en perte à - 967 K € contre 6 028 K € en 2008. Il est à noter un impact positif sur le résultat net de la comptabilisation du Crédit Impôt Recherche pour 2 228 179€

Bilan

Evolution du capital au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009

Le capital social de Valtech SA, n'a pas fait l'objet d'une évolution au cours de l'exercice 2009. Il est de 1 351 534,90 euros.

Détails du bilan

Les comptes sociaux de VALTECH SA incluent des capitaux propres d'un montant de 59 830 K€ (contre 60 800 K€ en 2008).

L'endettement externe de VALTECH SA, atteint 850 K€ contre 1 871 K€ en 2008. Les disponibilités s'élèvent à 3 404 K€ contre 3 320 K€ en 2008.

L'essentiel des actifs de VALTECH est constitué des valeurs des participations dans ses filiales, ainsi que des créances détenues vis-à-vis de ces filiales.

Balance Agée des dettes fournisseurs

(en milliers d'euros)	
Balance agée des dettes fournisseurs	<u>31/12/2009</u>
< 30 jours	5 171
30-60 jours	1 510
60-90 jours	51
90-120 jours	511
Total	7 243
Valeur nette au 31 décembre 2008	
	7 140
Variation	(6)
Différence de conversion	(111)
Variation de périmètre	-
Autre mouvements (IAS 32-39)	-
Valeur nette au 31 décembre 2009	7 242

Le tableau présenté ci-dessus donne une vision de la balance âgée des dettes fournisseurs externes du Groupe Valtech, et n'intègre pas les dettes intra-groupe.

II.2 PRISES DE PARTICIPATIONS & RESUME DES ACTIVITES DES FILIALES

Les participations directes et indirectes détenues par VALTECH SA sont les suivantes :

- 100% dans le capital de la société VALTECH Training S.A.S, filiale française,
- 100% dans le capital de la société VALTECH Agency S.A.S., filiale française,
- 100% dans le capital de la société VALTECH Technology Consulting S.A.S., filiale française,
- 100% dans le capital de la société VALTECH Axelboss S.A.S., filiale française,
- 100% dans le capital de la société VALTECH Offshore SA., filiale française, 4,99% ayant été rachetés à une société de droit américain, Chesapeake Group.
- 100% dans le capital de la société VALTECH Ltd, filiale anglaise,
- 100% dans le capital de la société VALTECH Technologies Inc., filiale américaine,
- 100% dans le capital de la société VALTECH AB, filiale suédoise qui détient elle-même 100% dans le capital de la société Overland Mobile Kommunikation AB, filiale suédoise,
- 100% dans le capital de la société Kiara Scandinavia qui détient elle-même 100% de la société Kiara AB,
- 100% dans le capital de la société VALTECH A/S, filiale danoise,
- 100% dans le capital de la société Synaris AG, filiale allemande qui détient elle-même 100% dans le capital of VALTECH GMBH, filiale allemande,
- 100% dans le capital de la société VALTECH India Systems Private Limited, filiale indienne, après le rachat des actions minoritaires de la Société Valtech Offshore.
- 100% dans le capital de la société VALTECH india Software Services Private Limited, filiale indienne,
- 50,793% dans le capital de la société VALTECH CO.LTD., société coréenne.
- La participation minoritaire de Valtech dans Medhost a été cédée en janvier 2009 et le produit net représente 3,1 millions d'Euros

Les chiffres d'affaires 2009 de ces filiales sont les suivants :

En milliers d'euros	
VALTECH Training S.A.	5 480
VALTECH Agency S.A.S.	3 052
VALTECH Ltd.	5 957
VALTECH Technologies Inc.	7 003
VALTECH AB	11 517
Overland Mobile Kommunikation AB	-
Kiara Scandinavia	-
Kiara AB	1 526
VALTECH A/S	9 500
Synaris AG	-
VALTECH GMBH	5 758
VALTECH India Systems Private Limited	5 165
VALTECH India Software Services Private	-
VALTECH Offshore SA (100%)	-
Valtech Co Ltd (50,793%)	4 244

Les deux sociétés françaises VALTECH Axelboss SAS et VALTECH Technologies Consulting SAS dont le capital est détenu à 100% par VALTECH SA avaient été constituées en vue de permettre le cas échéant la filialisation des activités françaises opérationnelles. Ces sociétés n'ont pas eu d'activité en 2009.

Au cours de l'exercice VALTECH SA a acquis les 4,99% du capital de VALTECH Offshore détenus par Chesapeake Group pour le montant de la valeur nominale du capital.

Cette opération a pour conséquence la détention directe de 100% de VALTECH Offshore et de la détention indirecte de 100% de Valtech Systems Private Limited (détenu à hauteur de 99,70% par Valtech SA et à hauteur de 0,30% par VALTECH Offshore).

Au 1er Octobre 2009, les actifs et passifs de la Société Kiara AB ont été achetés par la Société Valtech AB, et tous ses employés transférés. Depuis cette date, toutes nos activités en Suède sont gérées par Valtech AB.

De nos 3 filiales Indiennes, seule Valtech Systems Private Limited conserve une activité sur l'ensemble de l'année 2009. Valtech India Technology Solutions Private Limited a été absorbée en 2008, et Valtech India Software Services Private Limited est en cours de fermeture.

II.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ENGAGES PAR VALTECH S.A.

Depuis sa fondation Valtech a pour objectif de créer de la valeur pour ses clients grâce à l'utilisation innovante des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce constant investissement sur des technologies très innovantes a conduit la société Valtech à bénéficier d'un Crédit Impôt Recherche significatif en 2009 qui se monte à 2 228 179 Euros.

III. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES

Une nouvelle équipe de management menée par Sebastian Lombardo et soutenue par le nouvel actionnaire majoritaire du Groupe, SiegCo, a pris ses fonctions en mars 2010.

L'année 2010 sera consacrée à la transformation du Groupe en un acteur digital en capitalisant sur sa double compétence technologique et E-business.

IV. DIVIDENDES VERSES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS

La Société n'a pas versé de dividendes au cours des trois derniers exercices.

V. AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter la perte de VALTECH SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, soit 969 555 euros, au poste "Report à nouveau" qui sera ainsi porté de - 3 206 652 euros à - 4 176 207 Euros

VI. CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Le conseil d'administration a donné toutes informations utiles aux Commissaires aux Comptes afin de leur permettre d'établir leur rapport spécial sur les conventions visées par l'article L.225-38 du Code de Commerce, c'est-à-dire celles qui ont pu intervenir entre la Société et des administrateurs, des dirigeants ou des sociétés dans lesquelles les administrateurs ou dirigeants de la Société peuvent avoir des intérêts ou entre la Société et l'un de ses actionnaires détenant plus de 10% du capital social ou entre la Société et une société contrôlant une société actionnaire détenant plus de 10% du capital social.

Ces conventions sont les suivantes :

- a) Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH TRAINING,
- b) Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH AGENCY,
- c) Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH AB,
- d) Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH A/S,
- e) Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH GmbH,
- f) Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH AG,
- g) Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH TECHNOLOGIES,
- h) Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et VALTECH Limited,
- i) Convention de gestion de trésorerie entre VALTECH SA et KIARA,
- j) Convention d'assistance administrative entre VALTECH SA et KIARA,
- k) conventions avec Chesapeake Group, Il convient de préciser que les conventions d'honoraire et de séquestre résultant des délibérations du conseil en janvier 2010 font l'objet d'une action en annulation de la part d'un actionnaire minoritaire.
- l) Avances sur honoraires de 2 millions d'euros par société Valtech SA au profit de la filiale Indienne Valtech India Systems Private Limited,
- m) Rémunération 2009 de Jonathan POOLE en qualité de salarié de la société VALTECH Limited: fixe de 350 000 euros,
- n) Consolidations et rééchelonnements de concours et prêts consentis à Valtech TECHNOLOGIES INC
- o) Avenant au Contrat entre Valtech SA et IMPLEO
- p) contrat entre VALTECH SA et Monsieur John STANLEY
- q) Contrat de prêt de 500 000 € de Valtech GMBH à Valtech SA
- r) Contrat de prêt de 1 000 000 € de Valtech A/S à Valtech SA

VII. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquès du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code, réintégrées dans le résultat fiscal, pour un montant total de 15 096€

VIII. APPROBATION DES COMPTES

Les comptes sociaux et consolidés ont été arrêtés lors du Conseil d'Administration du 22 avril 2010 par les nouveaux administrateurs.

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les comptes qui vous sont présentés, après lecture des rapports des Commissaires aux Comptes, lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2010.

IX. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE - OBJECTIFS ET POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, POLITIQUE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE. EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE PRIX, DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE TRESORERIE

IX.1 RISQUES DE MARCHE

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2009, le groupe VALTECH avait des dettes pour un montant de 3,90 millions d'euros, comprenant :

Des crédits-baux	0,31 million d'euros
Des découverts bancaires	3,16 millions d'euros
Autres crédits	0,43 million d'euros

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Taux variable	Montant global des lignes ('000)	Tirage au 31 décembre 2009 ('000)	Échéances	Existence ou non des couvertures
Ligne de crédit spot FORTIS	6,69% (Euribor 3 mois + 2 points)	1 600 euros	850 euros	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients
Facilité de caisse FORTIS	Euribor 3 mois + 2%	400 euros	0 euro	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients
Prêt CIC	Euribor à 3 mois +0,593 points	500 euros	260 euros	mai-11	Caution de Valtech SA
Ligne de crédit factoring BNP FACTOR	Euribor 3 mois + 0,7%	5 000 euros	2 066 euros	Renouvellement par fourniture de nouvelles factures clients	Factures clients + fonds de garantie de 12,5 % de l'encours avec ajustement trimestriel et avec un minimum de 250 000
Ligne de crédit HSBC	Taux de base + 2,25%	600 GBP	406 GBP	Renouvelable en Avril 2010	Garantie par les actifs de la société
Nordea Overdraft Bank	5,878% variable	3 000 DKK	0 DKK	déc-09	Néant
Ligne de crédit UTI Bank	Taux de base + 4 %	39 500 INR	10 837 INR	avr-10	Garantie par la banque de Valtech SA dans la limite de 875 000€
Prêt Handelsbanken	5,45% variable	2 350 SEK	1 750 SEK	déc-13	La Société Valtech AB a donné en gage ses actifs, pour un montant non défini d'un maximum de 3 140 000 sek et 1 000 actions de Kiara Scandinavia

VALTECH Training bénéficie d'un prêt consenti par la Banque CIC, d'un montant maximum de 500 000 euros avec un taux d'intérêts Euribor trois mois majoré de 0,593 points.

VALTECH AB bénéficie d'un prêt consenti par la Banque Handelsbanken, d'un montant de 2 350 000 SEK relatif à l'acquisition de la société KIARA Scandinavia. La société VALTECH AB a donné en garantie ses actifs au profit de la Banque Handelsbanken pour un montant indéterminé dans la limite de 3 140 000 SEK ainsi que 1 000 actions de la société KIARA Scandinavia.

Les termes spécifiques de ces différents contrats de prêt sont les suivants :

- La première ligne de facilité de caisse FORTIS Overdraft est détenue par VALTECH SA pour un montant maximal de 1,6 million d'euros. Cette ligne ne comporte pas de «covenants» spécifiques, mais peut être interrompue par Fortis en cas de "dégradation forte de l'activité de VALTECH", sans que les conditions caractérisant cette «forte dégradation» soient détaillées. En cas d'arrêt de cette ligne, VALTECH SA peut transférer son besoin de tirage éventuel sur la ligne de crédit BNP Factor.
- La seconde ligne Fortis concerne VALTECH Training pour un montant de 0,4 million d'euros. Cette ligne comporte des «covenants» similaires à ceux de la ligne de crédit principal de VALTECH SA tel que décrit ci-dessus.
- La ligne BNP Factor d'affacturage concerne VALTECH SA pour un montant maximal de 5 millions d'euros. Cette ligne ne comporte pas de «covenants» spécifiques et dépend du niveau de créances éligibles détenues par la société.

- La ligne de crédit HSBC détenue par VALTECH UK est d'un montant limité à 600 000 GBP. Elle ne comporte pas de «covenants» spécifiques et est soumise à une renégociation et à un renouvellement annuel (le renouvellement doit intervenir en avril chaque année). HSBC a indiqué qu'il ne devrait y avoir aucune difficulté quant au renouvellement intervenant en avril 2010.
- La ligne de crédit Nordea Bank concerne VALTECH Danemark pour un montant maximum de 3 millions DKK. Cette ligne ne comporte pas de «covenants» spécifiques.

Risque de taux

EUR'000	Total	A 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers				
Découverts bancaires (comprenant les montants de l'affacturage BNP)	3 160	3 160	-	-
Crédit-Bail	314	174	141	-
Autres prêts	430	230	200	-
Actifs financiers				
Cautions données	2 490	34	2 456	
Position nette avant gestion des risques	(1 415)	(3 530)	2 115	-
Hors bilan	N/A	N/A	N/A	N/A
Position nette après gestion des risques	(1 415)	(3 530)	2 115	-

- . Les découverts bancaires font l'objet de différents taux d'intérêts selon les pays.
- . Les crédits-baux concernent principalement du matériel informatique et ont une durée moyenne de 3 ans.
- . Les cautions correspondent à des engagements de loyers immobiliers. Selon les cas, certaines cautions génèrent des intérêts financiers auxquels le groupe pourra prétendre à la fin du bail. Sur le dépôt de 2 456 K€ dont la durée est de 1 à 5 ans, 1 461 K€ correspond aux locaux de Londres dont le bail expirera en 2015.

Le risque de taux de VALTECH provient des taux d'intérêt variables sur les lignes de crédit et d'affacturage en France et au Royaume-Uni. Le montant d'emprunt maximum au titre de ces accords s'élève à 8 176 K€. A ce niveau d'emprunt, une variation de 1% des taux d'intérêt augmenterait les frais financiers de VALTECH d'environ 81 760 euros.

Risque de change

La sensibilité des résultats du Groupe aux risques de change résulte de la traduction en euros (monnaie de référence des comptes de VALTECH) des résultats libellés dans des monnaies autres que l'euro (celles des filiales et participations situées aux Etats Unis, au Royaume Uni, au Danemark, en Suède, en Inde et en Corée) (devises de reporting de VALTECH SA).

A l'exception de l'Inde, les sociétés du groupe VALTECH concentrent traditionnellement leurs opérations sur leurs propres zones géographiques et leurs activités sont libellées en monnaie locale. Ainsi, les risques de change au titre de ces opérations sont limités.

VALTECH dispose d'une activité significative en Inde de sous-traitance de projets vendus en monnaies locales par ses filiales en Europe et aux Etats-Unis. Les coûts de VALTECH India sont constatés en «roupie». La valeur de la «roupie» a tendance à fluctuer en liaison avec le dollar américain. En 2009, le coût de sous-traitance des filiales de VALTECH est facturé en euro.

L'objet du tableau suivant est de calculer le risque de perte en devises sur les actifs, passifs et engagements hors bilan sur la base d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de un pour cent de la devise dans laquelle les comptes sont établis face à la totalité des devises concernées.

EUR'000	Dollar US	Livre Sterling	Couronne suédoise	Couronne danoise	Roupie indienne	Won coréen
Total actifs (net de facture intragroupe)	4 709	2 910	54 996	39 754	566 064	2 323 429
Prêt en devises hors zone *						
Actifs en devises après éliminations	4 709	2 910	54 996	39 754	566 064	2 323 429
Total Passifs (A)	9 926	3 082	28 904	16 929	103 988	1 316 466
Dette en devises hors zone *(B)						
éliminations intercos (C)	(6 021)	(387)	(849)	(401)	(25 421)	
Passifs en devises après éliminations (A)+(B)-©	3 906	2 695	28 055	16 528	78 567	1 316 466
Avals et cautions données en devises		4 389	3 140*		10 837	
Position nette avant gestion du risque en devises [actifs (moins interco) - passifs (moins interco)]	803	215	26 941	23 226	487 496	1 006 963
Couverture						
Position nette après gestion du risque en devises – actif - (passif)	803	215	26 941	23 226	487 496	1 006 963
Taux de conversion	0,694155	1,125999	0,09754	0,134376	0,014916	0,0006
Position nette avant gestion du risque en euros	557	242	2 628	3 121	7 271	604
Position nette après gestion du risque en euros	557	242	2 628	3 121	7 271	604
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 1 cent d'euros par rapport à la devise	6	2	26	31	73	6

* plus 1 000 actions de Kiara Scandinavia

Risque sur actions

VALTECH possède 214 900 actions propres (voir Note 8.2 des annexes des comptes consolidés). Le cours desdites actions fluctue, par définition, selon les conditions du marché boursier.

IX.2. ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

VALTECH a souscrit dans chacune de ses filiales des assurances pour couvrir les risques suivants :

1. assurances des personnes employées pendant leur activité professionnelle,
2. assurance des locaux et matériels utilisés,
3. assurances des véhicules de la société utilisés par les employés,
4. assurances en responsabilité civile pour les conséquences de malfaçon sur les systèmes informatiques auxquels VALTECH contribue,
5. assurances des dirigeants de chaque filiale.

Les couvertures d'assurance suivantes étaient en vigueur au 31 décembre 2009 :

	Responsabilité Civile (4.)	Assurances Multi-risques (incluant les risques 1.2.et 3. ci-dessus)	Responsabilité civile des mandataires sociaux (5.)
France (EUR)			
Montant de la couverture	23 305 000	2 760 684	7 735 000
Montant de la prime	69 061	14 826	17 664
ROYAUME UNI (GBP)			
Montant de la couverture	5 000 000	20 300 000	2 000 000
Montant de la prime	9 250	22 534	843
ETATS-UNIS (USD)			
Montant de la couverture	5 000 000	13 562 000	5 000 000
Montant de la prime	14 020	39 879	22 232
SUEDE VALTECH AB (SEK)			
Montant de la couverture	2 214 000	144 256 000	
Montant de la prime globale	87 150	87 150	87 150
DANEMARK (DKK)			
Montant de la couverture	14 000 000	8 719 000	10 000 000
Montant de la prime	60 243	15 088	15 937
INDIA (INR)			
VALTECH INDIA SYSTEMS PRIVATE			
VALTECH INDIA SOFTWARE SERVICE PRIVATE			
Montant de la couverture		169 733 000	
Montant de la prime		588 947	
Allemagne (EUR)			
Montant de la couverture	2 000 000	436 464	
Montant de la prime	2 972	6 184	

La société Valtech est soumise à un certain nombre d'obligations de confidentialité dans de nombreux territoires où elle exerce ses activités. Le conseil d'administration considère que donner davantage de détail sur le coût financier et les niveaux de couvertures en place dans chaque pays reviendrait à communiquer des informations sur lesquelles elle a un engagement de confidentialité. Valtech estime toutefois que les assurances souscrites dans chacune de ses filiales lui donnent une bonne couverture des risques de sinistres éventuels. Les consultants de Valtech effectuent l'essentiel de leurs tâches dans les locaux des clients et il a été estimé qu'aucun sinistre (feu, explosion, etc) dans un des bureaux de Valtech ne pourrait entraîner une perte de chiffre d'affaires supérieure à 1% du chiffre d'affaires mensuel du groupe. Un tel sinistre ne saurait par ailleurs se prolonger au-delà d'une durée d'un mois. Ainsi, à l'exception du Royaume-Uni où Valtech exerce son activité au sein de la City à Londres, les activités de Valtech n'ont souscrit à aucune assurance relative à une interruption d'activité prolongée.

IX.3 RISQUES LIES AUX PRIX ADDITIONNELS

L'acquisition, en 2008, de la société KIARA Scandinavia, laquelle détient 100% de la société KIARA AB (filiale suédoise de VALTECH), comprend des dispositions prévoyant des compléments de prix aux termes d'une clause d'earn-out, d'un montant résiduel de 253 600 euros au 31 Décembre 2009.

X. INFORMATIONS SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les activités de VALTECH ne mettent en jeu aucun processus de production et/ou de fabrication susceptible de constituer une agression de l'environnement naturel.

Toutefois, sensible aux enjeux que représentent les inquiétantes évolutions environnementales d'une part, et souhaitant inscrire l'entreprise dans les valeurs culturelles de son époque d'autre part, le management a décidé de concevoir et mettre en œuvre une démarche d'Entreprise Socialement Responsable.

Considérant **l'environnement comme un défi d'avenir**, en 2009, il a été procédé à un Bilan Carbone des activités de l'entreprise en France. Ce bilan carbone a été réalisé par des ressources internes, et plus particulièrement du pôle de Conseil en Management AXELBOSS, puisque l'entreprise est habilitée par l'ADEME pour établir des bilans carbone.

Les objectifs de cette démarche étaient les suivants :

- prendre conscience de l'empreinte carbone générée par l'activité opérationnelle, et la mesurer aussi précisément que possible,
- sensibiliser les collaborateurs de VALTECH aux conséquences de leurs choix dans la gestion de leurs activités,
- définir un point de repère en vue de l'élaboration de plans d'action de nature à réduire autant que faire se peut l'empreinte carbone laissée par les activités de VALTECH.

Les principales dispositions prises ont trait aux déplacements (vers les sites clients et entre les domiciles et sites VALTECH) et au tri sélectif. Pour sa part, la politique de récupération des déchets électroniques et informatiques se trouve renforcée.

De même, dans le cadre d'**une Gestion des Ressources Humaines durable**, il est prévu de formaliser une Charte Ethique au cours de l'année 2010 et de procéder à la mise à jour des Règlement Intérieur et Charte d'Usage des Moyens Informatiques.

Enfin, dans la même logique, **la relation Client / Fournisseurs** sera également mise à niveau vis-à-vis de la Charte Ethique.

Ainsi, courant 2010, VALTECH sera doté des référentiels et outils propres à une réelle mise en œuvre d'une démarche RSE, d'un bout à l'autre de la chaîne de création de valeur.

XI. PERSONNEL SALARIE

XI.1 INFORMATIONS SUR LES CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Informations concernant l'effectif	
Effectif total (<i>moyenne annuelle</i>) :	209,8
Embauches (<i>moyenne annuelle</i>): - embauches de CDI : - embauches de CDD (dont 3 contrats de professionnalisation) :	31 en 2009 soit 2.58 en moyenne 4 en 2009 soit 0,33 en moyenne
Difficultés éventuelles de recrutement (<i>analyses</i>)	aucune
Motif des licenciements pour : - cause réelle et sérieuse : - faute grave : - faute lourde : - suivi de transaction : - économique : - rupture conventionnelle	2 1 0 0 0 3
Heures supplémentaires	0
Main d'œuvre extérieure à la Société	4
Informations relatives au plan de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi : - effort de reclassement - réembauches et mesures d'accompagnement : (<i>le cas échéant</i>)	Néant Néant

Informations relatives au temps de travail	
Organisation du temps de travail : - nombre de salariés à temps plein : - nombre de salariés à temps partiel : - nombre de salariés en congé parental (année entière) - nombre de salariés en arrêt maladie longue durée :	201 8 1 0.08
Durée du travail pour les salariés : - à temps plein : - à temps partiel :	151,67 h pour les non cadres ou cadres sédentaires et forfait de 218 jours pour les cadres itinérants Etam à 108,25 h ou 32,50 h et cadres au forfait de 130, 196, ou à 174 jours
Motifs et durée de l'absentéisme : - maladie : - accident du travail et trajet : - maternité et paternité : - congés autorisés (événements familiaux, congés formation) : - autres causes (injustifiées et congé sans solde) :	691 0 Maternité : 670 jours Paternité : 73 jours 70 588
Evolution annuelle de la rémunération : - charges sociales : - égalité professionnelle hommes/femmes :	Hausse des salaires d'environ 4.5 % Il n'y a pas de discrimination salariale entre les employés féminins et masculins
Relations professionnelles et bilans des accords collectifs :	Pas de Syndicat 1 seul accord collectif : 35 heures 2 comités d'entreprise d'établissement composés de 1 titulaire et 1 suppléant pour Paris et de 2 titulaires et 1 suppléant pour Toulouse – Réunions mensuelles 1 comité d'entreprise central qui se réunit 2 fois par an au siège Délégué du personnel : 1 élu titulaire + 1 suppléant pour Paris – Réunions mensuelles
Conditions d'hygiène et de sécurité : - existence ou non de risques majeurs : - fréquence des réunions du CHSCT : - taux d'accident du travail :	Néant trimestriel 1,1
Formation : - budget formation, en ce compris les salaires : - nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en 2009	1,60% 87
Emploi et insertion des travailleurs handicapés :	2
Œuvres sociales :	comité d'entreprise
Importance de la sous-traitance :	36 sous-traitants en régie soit 1895 jours 3 sous-traitants au forfait
Informations relatives à la prise en compte, par la Société, de l'impact territorial de ses activités quant à l'emploi et au développement territorial	Néant
Eventuellement, relations avec les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les populations riveraines	Relation avec établissement d'enseignement pour les stagiaires, le recrutement
Importance de la sous-traitance et la façon dont la Société promeut auprès de ses filiales et s'assure du respect par ses dernières des dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.	Néant
Façon dont les filiales étrangères prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales.	Néant

XI.2 INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL DU GROUPE

VALTECH avait 893 salariés et équivalents au 31 décembre 2009 en incluant les travailleurs indépendants et les sous-traitants (116 personnes).

Le tableau ci-dessous indique la répartition des salariés à la fin de chaque période indiquée :

	Au 31/12/05	Au 31/12/06	Au 31/12/07	Au 31/12/08	Au 31/12/09
Salariés de VALTECH	1 130	1 197	1 316	1 109	893
Dont Consultants	954	1 079	1 148	940	737

Le taux d'utilisation des consultants était de 72% en 2009.

Le taux d'utilisation est défini par le ratio entre le nombre total de jours facturés aux clients de la société sur le nombre total de jours disponibles du personnel facturable hors week-end, jours fériés, congés et RTT.

Le personnel facturable représentait 83% des effectifs en 2009, en baisse en comparaison du taux 2008, qui s'élevait à 85%.

En vertu de la loi n°98-461 du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail et de la loi n°2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail, toutes les entreprises relevant de la législation française, employant plus de 20 salariés sont tenues d'appliquer les règles afférentes aux 35 heures de travail par semaine. Aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 19 janvier 2000, cette durée légale est applicable rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2000.

En outre et conformément à la législation applicable ci-dessus, un accord collectif a été signé le 22 juin 1999 entre les organisations patronales et les syndicats, parties à l'accord SYNTEC applicable aux professions d'études techniques, d'ingénierie et de conseil. Cet accord collectif a été étendu par un arrêté ministériel du 21 décembre 1999 aux professions d'études techniques, d'ingénierie et de conseil.

Le 21 décembre 1999, VALTECH a conclu un accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail avec les organisations syndicales CFDT et CFE-CGC. Cet accord vise l'ensemble du personnel de la société à l'exclusion de ses cadres dirigeants. Cet accord est entré en vigueur le 31 décembre 1999.

XII. AUTRES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

XII.1 CAPITAL SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2009

Nombre d'actions ordinaires émises : 88 668 358 actions ordinaires émises toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Il n'y a pas de valeur nominale.

Evolution du capital au cours des 3 derniers exercices

Date	Opérations	Montant de la variation du montant nominal du capital en euros	Nombre cumulé d'actions	Montant cumulé du capital social en euros
31.12.2006	Exercice de stock options et BSPCE	18 237	85 358 110	1 301 087
31.12.2007	Exercice de stock options et BSPCE	50 449	88 668 358	1 351 534,90
31.12.2008	N/A	0	88 668 358	1 351 534,90
31.12.2009	N/A	0	88 668 358	1 351 534,90

XII.2 CAPITAL AUTORISE MAIS NON EMIS – POINT SUR L'UTILISATION DES AUTORISATIONS GLOBALES ET INDIVIDUELLES CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration n'a disposé au cours de l'exercice 2009 d'aucune délégation à effet d'augmenter le capital social.

XII.3 TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Néant.

XII.4 AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

XII.4.1 Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE)

Un tableau exhaustif des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise émis par la société et en cours de validité dans le cadre des autorisations conférées par l'assemblée générale figure au § **XII.4.4** ci-après.

XII.4.2 Options de souscription d'actions

(Cf. le rapport spécial établi par le conseil d'administration en application de l'article L.225.184 al. 1 du code de commerce.)

Un tableau exhaustif des options de souscription émis par la société dans le cadre des autorisations conférées par l'assemblée générale et en cours de validité figure au § **XII.4.4** ci-après.

XII.4.3 Ajustements apportés aux conditions d'exercice des droits attachés aux valeurs mobilières composées émises par la Société

Il est rappelé que, suite à l'attribution gratuite des bons de souscription d'actions du 30 juillet 2003, il a été procédé aux ajustements suivants, conformément aux dispositions légales :

Conformément aux différentes autorisations conférées à cet effet au conseil d'administration par les assemblées ayant autorisé ou décidé l'émission ou l'attribution de valeurs mobilières composées (ABSA, BSA et BSPCE), le conseil d'administration du 9 juillet 2003 a décidé, en application des dispositions de l'article 171 du décret du 23 mars 1967, en vue de préserver les droits des titulaires de bons de souscription d'actions, d'actions à bons de souscription d'actions et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise préexistants, d'attribuer gratuitement à chaque titulaire de bons préexistants qui viendrait à les exercer un nouveau bon de souscription d'action par action nouvelle émise, en vue de lui permettre de souscrire dans les mêmes conditions et proportions que les actionnaires actuels de la société, des actions nouvelles de la société.

Ainsi, il a été prévu que chaque titulaire se verrait attribuer un nouveau bon de souscription d'action par action nouvelle émise en exercice des bons préexistants ; ces nouveaux bons de souscription ne seraient pas admis aux négociations sur un marché réglementé et revêtiraient obligatoirement la forme nominative. Toutefois, ils seraient cessibles.

Dix nouveaux bons de souscription permettraient de souscrire à une action nouvelle émise au prix de 1,50 €

Ces nouveaux bons de souscription devaient être exerçables :

- pour les titulaires ayant exercé leurs bons de souscription d'action et de BSPCE préexistants, avant la fin de la période d'exercice des BSA gratuits, jusqu'à la fin de cette même période, (ces bons sont donc caducs depuis le 29 juillet 2005 – voir § XII.4.1 ci-dessus)
- pour les titulaires ayant exercé leurs BSPCE préexistants, après la fin de la période d'exercice des BSA gratuits, au plus tard dans les huit jours suivant leur exercice. Compte tenu de l'expiration des BSPCE concernés le 25 octobre 2008, le délai de souscription de ces BSA gratuits a expiré le 2 novembre 2008.

XII.4.4 Résumé sous forme de tableaux des titres ou droits encore exerçables

Option de souscription d'actions

Autorisation de l'assemblée	09/02/99	09/02/99	05/11/99
Date du conseil	16/02/99	16/02/99	19/04/01
Options attribuées	985 410	459 660	2 440 169
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	0,02	0,61 €	5,5 €
Date d'expiration	16/02/09	16/02/09	19/04/06
Options annulées au 31/12/2009 ou exercées antérieurement	985 410	459 660	2 440 169
Options exercées en 2009	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	05/11/99	04/04/02	04/04/02
Date du conseil	03/10/01	25/10/02	24/09/03
Options attribuées	3 680 379	4 766 784	468 131
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	1,43 €	0,39 €	1,03 €
Date d'expiration	03/10/06	25/10/07	23/09/08
Options annulées au 31/12/2009 ou exercées antérieurement	3 680 379	4 766 784	468 131
Options exercées en 2009	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	04/04/02	04/04/02	04/04/02
Date du conseil	31/12/03	26/01/04	09/04/04
Options attribuées	1 102 500	317 600	757 071
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	0,90 €	0,90 €	0,98€
Date d'expiration	30/12/08	25/01/09	08/04/09
Options annulées au 31/12/2009 ou exercées antérieurement	1 102 500	317 600	757 071
Options exercées en 2009	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	04/04/02	04/04/02	04/04/02
Date du conseil	29/06/04	07/09/04	13/12/04
Options attribuées	36 000	175 000	18 500
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	0,89 €	0,68 €	0,96 €
Date d'expiration	28/06/09	06/09/09	12/12/09
Options annulées au 31/12/2009 ou exercées antérieurement	36 000	175 000	18 500
Options exercées en 2009	0	0	0

Autorisation de l'assemblée	04/04/02
Date du conseil	30/05/2005
Options attribuées	2 128 500
Actions de capital potentiel (1)	1 352 000
Prix de souscription	0,87 €
Date d'expiration	29/05/2010
Options annulées au 31/12/2009 ou exercées antérieurement	776 500
Options exercées en 2009	0

(1) Après déduction des options attribuées à des employés ayant quitté le Groupe dont les options sont devenues caduques.

Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise

Autorisation de l'assemblée	04/04/02	27/06/03	27/06/03
Date du conseil	25/10/02	26/01/04	09/04/04
Bons attribués	5 844 675	162 000	1 311 426
Actions de capital potentiel (1)	0	0	0
Prix de souscription	0,39 €	0,97 €	0,98 €
Date d'expiration	25/10/07	25/01/09	08/04/09
Bons annulés au 31/12/2009 ou exercés antérieurement	5 844 675	162 000	1 311 426
Bons exercés en 2009	0	0	0

(1) Après déduction des options attribuées à des employés ayant quitté le Groupe dont les options sont devenues caduques.

XII.4.5 Information relative à la dilution des actions de capital de la société (au 31 décembre 2009)

Nature des instruments potentiellement dilutifs	Date d'émission	Prix d'exercice	Détenteurs de ces instruments	Période d'exercice	Nombre d'actions auxquelles donnent droit ces instruments	Dilution potentielle pouvant résulter de l'exercice de ces instruments
Capital initial: nombre d'actions composant le capital social au 31.12.09: 88 668 358						
Options de souscription d'actions	16.02.99	0,01524	Salariés / Dirigeants étrangers	12.04.99 à 16.02.09	0	0,00%
Options de souscription d'actions	26.01.04	0,9	Salariés / Dirigeants étrangers	26.01.05 à 25.01.09	0	0,00%
Options de souscription d'actions	09.04.04	0,98	Salariés / Dirigeants étrangers	09.04.05 à 08.04.09	0	0,00%
Options de souscription d'actions	07.09.04	0,68	Salariés / Dirigeants étrangers	07.09.05 à 06.09.09	0	0,00%
Options de souscription d'actions	13.12.04	0,96	Salariés / Dirigeants étrangers	13.12.05 à 12.12.09	0	0,00%
Options de souscription d'actions	30.05.05	0,87	Salariés / Dirigeants français et étrangers	30.05.09 à 29.05.10	1 352 000	1,50%
Dilution potentielle (options) sur la base d'un nombre d'actions de capital porté à 90 020 358					1 352 000	1,50%
BSPCE	26.01.04	0,97	Salariés / Dirigeants français	26.01.05 à 25.01.09	0	0,00%
BSPCE	09.04.04	0,98	Salariés / Dirigeants français	09.04.05 à 08/04/09	0	0,00%
Dilution potentielle (BSPCE) sur la base d'un nombre d'actions de capital sans changement à 88 668 358					0	0,00%
Dilution potentielle totale sur la base d'un nombre d'actions de capital porté à 90,020 358					1 352 000	1,50%

XII.5 REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

XII.5.1 Actionnariat de la société au 31 décembre 2009

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% capital	% droit de vote
SiegCo (1)	12 389 305	12 389 305	13,97%	14,01%
Lars Bladt	64 769	64 769		
Lars Bladt Holding	30 000	30 000	0,11%	0,11%
Douglas Land	2 754 174	2 754 174	3,11%	3,11%
Jean-Claude Turri (total groupe familial et sociétés qu'il contrôle)				
	2 395 423	2 395 423	2,70%	2,71%
<i>Jean Claude TURRI</i>	<i>1 450 400</i>	<i>1 450 400</i>		
<i>Charles TURRI</i>	<i>202 750</i>	<i>202 750</i>		
<i>Eléonore TURRI</i>	<i>202 750</i>	<i>202 750</i>		
<i>Julien TURRI</i>	<i>0</i>	<i>0</i>		
<i>Sylvie TURRI</i>	<i>101 150</i>	<i>101 150</i>		
<i>Groupe Ouroumoff</i>	<i>438 373</i>	<i>438 373</i>		
Total dirigeants agissant de concert (2)	5 244 366	5 244 366	5,91%	5,93%
John A. Stanley	100 000	100 000	0,11%	0,11%
Total Dirigeants (3)	5 344 366	5 344 366	6,03%	6,04%
Autodétention	214 900	0	0,24%	0
Public	70 719 787	70 719 787	79,76%	79,95%
Total	88 668 358	88 453 458	100%	100%

1) Sources : déclaration de franchissement de seuil publiée par l'AMF le 21 décembre 2009 (Avis 209C1519) et déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique publiée par l'AMF le 24 décembre 2009 (Avis 209C1544).

(2) Source : déclaration de franchissement de seuil résultant de la constitution d'un concert non formalisé par un pacte d'actionnaires, publiée par l'AMF le 26 mai 2008 (Avis 208C0996).

(3) Il s'agit des membres du conseil d'administration et de leur groupe familial et des sociétés qu'ils contrôlent.

La Société n'ayant pas émis d'actions à droit de vote double, la répartition des droits de vote est équivalente à la répartition du capital (sous réserve des actions d'auto-détention).

XII.5.2 Offre publique d'achat et Franchissements de seuil et Résultat de l'offre publique d'achat visant les actions de VALTECH SA.

XII.5.2.1 Offre publique d'achat

Déclaration 209C1314 : Le 23 octobre 2009, à 17 heures 05, Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société de droit belge SiegCo a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société VALTECH. L'initiateur détenait alors 4 227 463 actions VALTECH représentant 4,77% du capital et des droits de vote de VALTECH SA. La société SiegCo s'engageait irrévocablement à acquérir au prix unitaire de 0,40 € la totalité des 84 440 895 actions VALTECH existantes non détenues par elle ainsi qu'un maximum de 1 423 500 actions susceptibles d'être créées par l'exercice d'options de souscription d'actions, soit au total un maximum de 85 864 395 actions VALTECH. Le projet d'offre n'était assorti d'aucun seuil de renonciation.

Déclaration 209C1399 : Le 16 novembre 2009, l'Autorité des marchés financiers faisait connaître qu'elle déclarait conforme l'offre publique d'achat visant les actions VALTECH, déposée par Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société SiegCo (cf. Décision et Information 209C1395 du 16 novembre 2009).

Déclaration 209C1510 : Le 16 décembre 2009, à 17 heures 15, Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société SiegCo, déposait un projet de surenchère sur les termes de l'offre publique en cours visant les actions de la société VALTECH au prix unitaire de 0,40 €

SiegCo, qui détenait 4 991 818 actions VALTECH représentant 5,63% du capital et des droits de vote de cette société proposait désormais d'acquérir au prix unitaire de 0,44 € la totalité des 83 676 540 actions non détenues par elle ainsi qu'un maximum de 1 423 500 actions susceptibles d'être créées par l'exercice d'options de souscription d'actions, soit au total un maximum de 85 100 040 actions VALTECH.

Il était précisé qu'aux termes d'un protocole d'accord conclu le 15 décembre 2009 les actionnaires suivants s'engageaient à céder à SiegCo la totalité des actions VALTECH qu'ils détenaient, soit au total 5 344 366 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 6,03% du capital et des droits de vote de la société :

	Actions	% du capital	Droits de vote	% droits de vote
Lars Bladt	64 769	0,07%	64 769	0,07%
Lars Bladt Holding	30 000	0,03%	30 000	0,03%
Douglas Land	2 754 174	3,11%	2 754 174	3,11%
Jean-Claude Turri et sa famille	1 957 050	2,21%	1 957 050	2,21%
Groupe Ouroumoff[3]	438 373	0,49%	438 373	0,49%
John A. Stanley	100 000	0,11%	100 000	0,11%
Total	5 344 366	6,03%	5 344 366	6,03%

Les cessions devaient intervenir, au prix de 0,44 € par action, dans les dix jours de négociation suivant la décision de conformité de l'AMF sur le projet d'offre en surenchère et pas avant le 4 janvier 2010.

Déclaration 209C1547 : Décision de conformité de l'offre publique en surenchère.

XII.5.2.2 Franchissements de seuil

Déclaration 209C1388 : Par courrier reçu le 12 novembre 2009, la société anonyme de droit belge SiegCo (Contrôlée par la société de droit belge Verlinvest (laquelle est contrôlée par le groupe familial des descendants de Guillaume de Spoelberch, Elisabeth de Haas Teichen et Gustave de Mevius).1) (18, place Flagey, 1050 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 novembre 2009, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALTECH et détenir, à cette date, 4 434 867 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 5,002% du capital et des droits de vote de cette société (2). En outre, il est précisé que la société SiegCo détient, au 11 novembre 2009, 4 512 981 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 5,09% du capital et des droits de vote de VALTECH SA.

Déclaration 209C1519 : Par courrier reçu le 18 décembre 2009, la société anonyme de droit belge SiegCo1 (18, place Flagey, 1050 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 décembre 2009, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société VALTECH et détenir, à cette date, 9 603 957 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 10,83% du capital et des droits de vote de VALTECH SA.

Déclaration 210C0037 : Par courrier reçu le 11 janvier 2010, la société anonyme de droit belge SiegCo1 (18, place Flagey, 1050 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 janvier 2010, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société VALTECH et détenir, à cette date, 15 347 268 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 17,31% du capital et des droits de vote de VALTECH SA.

Déclaration 210C0066 : Par courriers reçus le 15 janvier 2010, MM. Lars Bladt, Jean-Claude Turri et Douglas Land, les sociétés Lars Bladt Holding et Groupe Ouroumoff, ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 8 janvier 2010, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALTECH et détenir de concert, à cette date, 2 390 692 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 2,70% du capital et des droits de vote de cette société répartis de la façon suivante :

M. Lars Bladt 64 769 actions soit 0,07% des droits de vote,
Lars Bladt Holding 30 000 actions soit 0,03 % des droits de vote,
M. Jean-Claude Turri et sa famille 1 857 550 actions soit 2,09 % des droits de vote,
Groupe Ouroumoff 2 438 373 actions soit 0,49% des droits de vote,
Total concert 2 390 692 actions soit 2,70 % des droits de vote.

Ledit concert indiquait détenir en outre 202 750 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 0,23% du capital et des droits de vote, étant précisé qu'il était prévu en vertu d'un Accord du 15 décembre 2009 qu'elles soient cédées à SiegCo dans les prochains jours avec les 2 390 692 actions de sorte que les personnes susvisées ne détiennent plus aucune action VALTECH, ces opérations mettant fin par ailleurs à l'action de concert entre les personnes susvisées. Ces cessions sont intervenues les 11, 14 et 18 janvier 2010.

Déclaration 210C0080 : Par courrier reçu le 19 janvier 2010, la société anonyme de droit belge SiegCo (18, place Flagey, 1050 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 janvier 2010, les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société VALTECH et détenir, à cette date, 17 745 101 actions de VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 20,01% du capital et des droits de vote de VALTECH SA.

Déclaration 210C0151 en date du 10 Février 2010

Nyse Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 4 février 2010, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société SiegCo, visant les actions VALTECH, elle a reçu en dépôt, 30 192 506 actions VALTECH.

Par ailleurs, SiegCo a acquis sur le marché pendant la période d'offre publique (i) entre le 2 novembre et le 15 décembre 2009, 764 355 actions VALTECH au prix de 0,40 € par action (ii) entre le 17 décembre 2009 et le 27 janvier 2010, 7 697 487 actions VALTECH au prix maximum de 0,44 € par action, soit au total 8 461 842 actions VALTECH.

Il est rappelé que SiegCo a en outre acquis, aux termes d'un protocole d'accord conclu, le 15 décembre 2009, auprès de divers actionnaires de VALTECH 5 344 136 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit 6,03% du capital et des droits de vote de la société¹ au prix unitaire de 0,44 €.

Au total, SiegCo détenait alors 48 225 947 actions représentant autant de droits de vote VALTECH, soit 54,39% du capital et des droits de vote de cette société.

Déclaration 210C235 en date du 10 Mars 2010

Nyse Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers le résultat définitif de l'offre publique d'achat. A la date du 2 mars 2010, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés dans le cadre de la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par la société de droit belge SiegCo visant les actions VALTECH, elle a reçu en dépôt 3 419 758 actions VALTECH.

Au total, SiegCo détient 51 645 705 actions VALTECH représentant autant de droits de vote, soit **58,25%** du capital et des droits de vote de la société.

XII.5.3 Pacte d'actionnaires

Le Conseil n'a pas, à ce jour, connaissance de pacte d'actionnaires entre des actionnaires de la Société.

XII.5.4 Actionnariat salarié

En application des règles de l'article L.225. 102 alinéa 1 du Code de Commerce, il est précisé que les salariés de la société et du groupe ne détiennent aucune action de la société au titre des articles L 443-1 et s. et L 442-7 du Code du Travail, L 214-39 et L 214-40 du Code Monétaire et Financier. Ainsi, aucune action de capital n'est détenue collectivement par des salariés du groupe, ni n'est frappée d'incessibilité en application des articles sus-décrits.

La dernière proposition faite aux actionnaires de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital en faveur des salariés dans le cadre de l'assemblée générale mixte du 27 juin 2003 a été refusée par ladite assemblée.

En 2008, aucune assemblée générale extraordinaire n'a pu être réunie faute de pouvoir réunir le quorum requis pour statuer, notamment sur l'obligation triennale de proposer une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-129-6 al 2 du Code de commerce une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant au plan d'épargne d'entreprise de la Société d'un montant de 45 000 € sera soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires en juin 2010.

XII.6 EVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La Société est cotée sur le "Nouveau Marché" depuis le 12 avril 1999.

Elle est désormais inscrite sur le marché Eurolist Compartiment «C».

La Société a considéré que la liquidité constatée sur l'action VALTECH ne nécessite pas l'existence d'un contrat de tenue de marché. Le contrat en place avec la société Aurel Leven a été résilié en 2003.

Le tableau suivant retrace les évolutions des cours de clôture et le volume des transactions de l'action de la Société pour la période allant d'Octobre 2004 à Décembre 2009 :

Mois	Nombre de séances	Cours du mois		Titres échangés	Capitalisation boursière (€) (1)
		Plus haut	Plus bas		
oct-04	21	0,84	0,76	15 362 736	62 825 314
nov-04	22	1,09	0,8	61 351 703	74 669 098
déc-04	23	1	0,83	29 395 250	71 830 162
janv-05	21	0,96	0,87	23 603 784	75 825 024
févr-05	20	1,01	0,89	15 116 280	78 533 060
mars-05	21	0,97	0,85	10 421 976	75 229 850
avr-05	21	0,92	0,84	5 017 406	73 642 723
mai-05	22	0,91	0,85	2 275 315	72 502 712
juin-05	22	0,94	0,85	4 802 018	74 780 284
juil-05	21	0,89	0,81	5 160 804	71 143 399
août-05	23	0,87	0,77	3 500 712	63 370 074
sept-05	22	0,88	0,76	9 358 240	66 391 227
oct-05	21	0,82	0,71	3 228 845	64 621 589
nov-05	22	0,74	0,65	4 178 877	57 584 615
déc-05	21	0,69	0,62	5 533 113	54 997 943
janv-06	22	0,77	0,63	6 918 283	59 372 090
févr-06	20	0,76	0,66	9 166 237	58 534 300
mars-06	23	0,76	0,68	7 739 201	59 352 130
avr-06	18	0,85	0,67	27 204 574	62 747 050
mai-06	22	0,75	0,65	7 037 256	59 054 762
juin-06	22	0,68	0,55	4 584 893	51 802 423
juil-06	21	0,6	0,54	2 367 792	48 641 287
août-06	23	0,64	0,54	4 424 488	49 513 440
sept-06	21	0,65	0,57	3 028 364	51 415 047
oct-06	22	0,63	0,57	3 988 631	49 807 070
nov-06	22	0,68	0,59	8 526 380	52 991 960
déc-06	19	0,67	0,58	11 538 501	51 317 722
janv-07	22	0,73	0,63	11 118 151	57 228 733
févr-07	20	0,72	0,63	7 872 620	58 683 701
mars-07	22	0,69	0,6	7 107 585	55 909 562
avr-07	13	0,69	0,64	2 757 424	57 518 234
mai-07	22	0,67	0,6	3 616 024	55 649 441
juin-07	21	0,65	0,6	3 894 352	53 096 661
juil-07	22	0,64	0,58	4 049 469	51 512 865
août-07	23	0,59	0,54	5 062 870	48 188 844
sept-07	20	0,61	0,53	4 456 221	48 332 462
oct-07	23	0,65	0,56	9 259 633	52 187 540
nov-07	22	0,62	0,51	6 352 313	48 649 402
déc-07	19	0,56	0,52	4 573 543	46 880 333
janv-08	22	0,53	0,32	8 144 329	38 034 987
févr-08	21	0,45	0,39	6 979 949	37 150 452
mars-08	18	0,46	0,39	5 559 100	36 265 918
avr-08	22	0,41	0,36	6 350 764	34 496 849
mai-08	21	0,49	0,37	9 079 205	35 844 711
juin-08	21	0,53	0,36	9 337 961	39 130 125
juil-08	23	0,43	0,34	7 593 696	32 727 779
août-08	21	0,45	0,37	5 256 311	35 128 659
sept-08	22	0,43	0,26	6 978 834	32 647 367
oct-08	23	0,33	0,2	7 665 178	24 036 266
nov-08	20	0,27	0,18	7 019 889	19 415 534
déc-08	21	0,19	0,15	5 537 743	14 700 122
janv-09	21	0,24	0,16	15 019 617	17 817 054
févr-09	20	0,21	0,17	3 651 062	16 761 930
mars-09	22	0,20	0,16	4 531 067	15 881 416
avr-09	20	0,26	0,18	25 747 821	19 769 348
mai-09	20	0,26	0,21	13 075 410	20 388 522
juin-09	22	0,27	0,23	14 934 987	21 349 448
juil-09	23	0,25	0,2	8 002 579	19 613 593
août-09	21	0,28	0,21	18 494 483	21 313 071
sept-09	22	0,35	0,24	30 545 551	26 254 595
oct-09	17	0,44	0,3	33 874 160	30 282 302
nov-09	21	0,44	0,4	22 147 848	37 024 090
déc-09	21	0,45	0,4	16 032 915	37 361 056
janv-10	20	0,44	0,43	3 853 870	38 079 214

XII.7 INFORMATIONS CONCERNANT LA DETENTION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS AU 31 DECEMBRE 2009

Au 31 décembre 2009, la Société détenait 214 900 actions propres dans les conditions suivantes au titre de plans d'options d'achat d'actions réservés aux salariés, qui ont été achetées en 1998, avant l'introduction en bourse de la Société, pour 67 865 €

Valeur des actions détenues à la clôture évaluée au cours d'achat : 67 865 €

Valeur nette de ces mêmes titres dans le bilan au 31 décembre 2009 : 67 865 € Valeur nominale de ces actions (pair) : 0,01524 €

Valeur de ces actions à la valeur nominale : 3 275,08 €

Fraction du capital que ces actions représentent au 31 décembre 2009 : 0,24%. Au cours du dernier exercice fiscal, la société n'a acheté ni vendu d'action.

Au cours du dernier exercice clos, la Société n'a acheté aucune action et n'en a vendu aucune. Aucune opération n'est intervenue depuis le 31 décembre 2004.

XII.8 DERNIER PROGRAMME DE RACHAT

Le programme de rachat (visa n°02-0684) en date du 5 juin 2002 a pris fin le 4 décembre 2003. Son renouvellement n'a pas été demandé aux actionnaires en 2003 ni en 2004.

Une autorisation de renouvellement a été conférée par les actionnaires dans le cadre de l'assemblée générale du 30 juin 2005, mais elle n'a pas été utilisée et aucun programme de rachat n'a été mis en place en 2005.

Une autorisation de renouvellement a été conférée par les actionnaires dans le cadre de l'assemblée générale du 26 juin 2006, mais elle n'a pas été utilisée et aucun programme de rachat n'a été mis en place en 2006.

Une autorisation de renouvellement a été conférée par les actionnaires dans le cadre de l'assemblée générale du 26 juin 2007, mais elle n'a pas été utilisée et aucun programme de rachat n'a été mis en place en 2007.

Une autorisation de mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions a été conférée dans le cadre de l'assemblée générale du 30 juin 2008 pour 18 mois, soit jusqu'au 31 Décembre 2009, mais elle n'a pas été utilisée et aucune proposition de rachat n'est intervenue en 2008.

L'assemblée générale mixte du 30 juin 2009 a autorisé le conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions, dans le respect des conditions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention et notamment dans le respect des conditions et obligations posées par les articles L. 225- 209 à L. 225-212 du code de commerce, par le Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 et par les articles 24 1-1 à 24 1-6 du Règlement général de l'Autorité des Marchés. Cette autorisation est destinée à permettre à la société :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers;
- de remettre des titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société;
- de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe;
- d'attribuer des actions aux salariés ou aux mandataires sociaux de la société ou des sociétés de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le

cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises, ou par voie d'attribution d'actions gratuites;

- d'annuler des actions, sous réserve d'une autorisation préalable par l'assemblée générale extraordinaire;
- de mettre en oeuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement de réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions peuvent être réalisés, dans le respect de la réglementation en vigueur, par tous moyens, notamment sur le marché ou hors du marché, notamment de gré à gré, et à tout moment, notamment en période d'offre publique d'achat ou d'échange ainsi que de garantie de cours. La part du programme qui peut s'effectuer par négociation de blocs n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme.

Les actions acquises pourront, le cas échéant, être cédées dans les conditions fixées par l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions visées par l'article 241-6 de son Règlement Général.

La société peut, dans le cadre de cette autorisation, acquérir sur le marché ou hors marché ses propres actions en respectant un prix maximum d'achat de 0,80 € par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société.

Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions est de 6 000 000 € Le total des actions détenues ne pourra dépasser 9,75 % du capital social, compte non tenu des actions déjà auto-détenues.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de l'assemblée en date du 30 juin 2009 et s'est substituée à l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 30 juin 2008.

Au 31 Décembre 2009, l'autorisation de programme de rachat d'actions visée ci-dessus n'avait pas été utilisée.

XIII. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

XIII.1 REPARTITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUTRES FONCTIONS ET MANDATS EXERCES EN 2009

Le tableau ci-dessous présente la situation des différents administrateurs de VALTECH SA au regard des prescriptions légales et des recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers.

Nom – Prénom- Date de naissance	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société	Autres mandats et fonctions exercées
Lars Bladt 06/04/1974	11.12.2007	Assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2011	Président et Directeur Général 19/05/2008	Groupe VALTECH
				VALTECH A/S (Danemark) : Président du Conseil d'Administration VALTECH Technologies Inc : Administrateur VALTECH Korea : CEO VALTECH AG : Président du Conseil d'administration VALTECH AGENCY : Représentant permanent VALTECH SA VALTECH TRAINING : Représentant permanent VALTECH SA VALTECH OFFSHORE : Président du Conseil d'Administration
				Hors groupe
				Lars Bladt Holding : Directeur Général Trade Wind A/S : Directeur Général Schou Company A/S : Directeur Général Nordlux Invest A/S : Administrateur Nordlux A/S : Administrateur Schou Asia Limited (Hong Kong) : Gérant Schou AB (Suède) : Directeur Général Osjord A/S (Norvège) : Président du Conseil d'Administration All season trading A/S (Norvège) : Président du Conseil d'Administration Dansk Generationsskifte A/S : Président du Conseil d'Administration Byggros Holding A/S : Administrateur Scanvogn A/S : Président du Conseil d'Administration Suntex A/S : Administrateur Scanvogn Invest A/S : Administrateur
				Ravfehm Invest A/S : Administrateur H.P. Værktøj A/S : Président du Conseil d'Administration BG Burcharth A/S : Administrateur EVO Capital A/S : Administrateur Specialvogn A/S : Administrateur House of Amber Invest : Administrateur Byggros Trading ApS : Administrateur DG Vibro Invest A/S : Administrateur House of Amber ApS : Administrateur Impleo : Directeur Général Contrast A/S : Président du Conseil d'Administration DG Rådgivning : Président du Conseil d'Administration Byggros A/S : Administrateur
Jonathan Poole 09 09/1966	28.06.2007	Assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2012 - Démission le 25/08/2009	Directeur Général Délégué 07/03/2007	Groupe Valtech
				VALTECH AB (Suède) : Administrateur VALTECH A/S (Danemark) : Administrateur VALTECH Limited (Royaume-Uni) : Président du Conseil d'Administration et Administrateur VALTECH Technologies Inc (Etats-Unis) : Président du Conseil d'Administration et Administrateur VALTECH(Inde) : Administrateur VALTECH (Corée) : Administrateur VALTECH AG : Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Claude Turri 16/06/1948	29.11.2002	Assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2013	Directeur de l'activité Consulting	Groupe Valtech
				VALTECH Axelboss SAS : Président VALTECH AG : Membre du Conseil de Surveillance VALTECH OFFSHORE : Administrateur
				Hors groupe
				IFIS : Directeur Général Groupe Ouroumoff : Directeur Général
Douglas Land 27/04/1957	31.12.2003	Assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2012	Directeur Général	Groupe Valtech
				VALTECH TECHNOLOGIES Inc : Administrateur VALTECH Offshore SA : Administrateur
				Hors groupe
				Whittman Hart Incorporated : Administrateur Chesapeake Group : Directeur Général Covansys Mauritius : Administrateur
John Stanley né le 12/06/1937	25.08.2009	Coopté par le Conseil d'administration Assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice 2012		Groupe Valtech
				Néant
				Hors groupe
				Néant

Changements d'organisation :

Au cours de l'exercice 2009, lors du conseil d'administration du 25 août 2009, Monsieur John Stanley a été coopté en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Jonathan Poole, démissionnaire.

Lors des réunions des conseils d'administration des 4 février et 9 mars 2010, il a été procédé à la nomination par cooptation de Messieurs Sebastian LOMBARDO, Frédéric de MEVIUS, Daniel GROSSMANN et Laurent SCHWARZ en tant qu'administrateur, suite à la démission successive des quatre anciens administrateurs. Monsieur Sebastian LOMBARDO a été désigné Président et Directeur Général.

XIII.2 ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

Suite à la démission de Monsieur Jonathan POOLE de ses fonctions d'administrateur, le conseil d'administration a coopté le 25 août 2009 un administrateur indépendant, Monsieur John Stanley.

Voir le rapport du Président sur les procédures internes.

XIII.3 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Voir le rapport du Président sur les procédures internes.

XIII.4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Lors de sa réunion du 11 décembre 2008, le conseil d'administration avait pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il a considéré que ces recommandations s'inscrivaient dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société et, en conséquence, a décidé qu'en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le Code AFEP-MEDEF ainsi modifié serait celui auquel se réfèrera la société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L225-37 du Code de Commerce à compter de l'exercice 2009.

Voir également le rapport du Président sur les procédures internes.

Les administrateurs de VALTECH ne peuvent acheter ou vendre des actions de VALTECH pendant les 10 jours de Bourse précédant toute annonce de résultats de la société. Ils ne peuvent non plus acheter ou vendre des actions de VALTECH à partir du jour où le conseil d'administration a connaissance d'une information majeure pouvant avoir une influence sur le cours de bourse, jusqu'au jour où cette information est rendue publique.

XIII.5 JETONS DE PRESENCE

Il a été attribué au titre de l'exercice 2009 sur le montant global autorisé de 60 000 euros, en fonction d'un taux de présence individuelle aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités et sur proposition du Comité des Rémunérations :

- 14 062.50 € de jetons de présence à Monsieur Lars Bladt,
- 12 187.50 € de jetons de présence à Monsieur Jean Claude Turri,
- 18 750.00 € de jetons de présence à Monsieur Doug Land
- 7 500.00 € de jetons de présence à Monsieur John Stanley,

Ces jetons de présence ont été payés le 10 février 2010.

Le conseil d'administration a décidé lors de sa réunion du 22 avril 2010 de ne pas prévoir l'attribution de jetons de présence aux administrateurs au titre de l'exercice 2010.

XIII.6 REMUNERATIONS 2009 ET INTERETS DES DIRIGEANTS

XIII.6.1 Rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs et indirects, perçus et/ou dues par chaque mandataire social dans le groupe et hors du groupe et honoraires perçus par des sociétés dans lesquelles les mandataires sociaux ont des intérêts.

XIII.6.1.1 – Rémunérations directes versées et/ou dues au cours de l'exercice 2009 par VALTECH ou ses filiales –

Nom	Fonctions	Type de rémunération	Montant annuel 2009		Montant annuel 2008	
Lars Bladt	Président et directeur général le 19/05/08 Administrateur nommé le 11/12/07	Président Directeur Général	Rémunération fixe brute	Néant	Rémunération fixe brute	Néant
			Rémunération variable	Néant	Rémunération variable	Néant
			Rémunération exceptionnelle	Néant	Rémunération exceptionnelle	Néant
			Jetons de présence votés en AG 2009	14 062.50€	Jetons de présence	Néant
			Avantages en nature	Néant	Avantages en nature	Néant
					Solde bonus 2007	1 224 €
Jonathan Poole	Administrateur coopté le 19/05/08 Nommé Directeur général délégué le 09/06/08 Démission le 25/08/2009	CEO Groupe	Rémunération fixe brute	350 000 €	Rémunération fixe brute	350 000 €
			Rémunération variable	Néant	Rémunération variable	Néant
			Rémunération exceptionnelle	Néant	Rémunération exceptionnelle	Néant
			Jetons de présence votés en AG 2009	Néant	Jetons de présence	Néant
			Avantages en nature	40 977,50 €	Avantages en nature	37 388 €
					Solde bonus 2007	856 €
Jean-Claude Turri	Administrateur	Directeur	Salaire fixe brut	Néant	Salaire fixe brut	6 120 €
			Rémunération fixe brute	Néant	Rémunération fixe brute	Néant
			Rémunération variable	Néant	Rémunération variable	Néant
			Rémunération exceptionnelle	Néant	Rémunération exceptionnelle	Néant
			Jetons de présence votés en AG 2009	12 187.50€	Jetons de présence	Néant
			Avantages en nature	Néant	Avantages en nature	Néant
Douglas Land	Administrateur Démission le 04/02/2009		Jetons de présence votés en AG 2008	30 000 €	Jetons de présence	15 000 €
			Jetons de présence votés en AG 2009	18 750.00€		
			Rémunération brute	Néant	Rémunération brute	16 993 €
John Stanley	Administrateur Coopté le 25/08/2009 Démission le 04/02/2009		Jetons de présence votés en AG 2009	7 500 €		

Ni la société ni aucune de ses filiales n'ont pris d'engagement particulier (hors cotisations obligatoires) vis à vis des dirigeants en matière de retraite ou en cas de cessation de leur mandat en tant que tel.

XIII.6.1.2 Tableau sur les jetons de présence

Membres du Conseil	Jetons de Présence versés en 2009	Jetons de Présences versé en 2008
Lars Bladt		Néant
Jonathan Poole		Néant
Jean-Claude Turri		Néant
Douglas Land	30 000 €	Néant (mais dû 15 000 €)
John Stanley		
Jean-Yves Hardy		Néant
Olivier Cavrel		Néant

XIII.6.1.3 – Rémunérations indirectes et/ou honoraires perçus et/ou dues par des sociétés dans lesquelles les mandataires sociaux ont des intérêts et versés par VALTECH ou ses filiales

Sociétés concernées	Type de rémunération	Administrateur concerné	% de détention par l'administrateur concerné dans la société concernée	Montant annuel 2009		Montant annuel 2008	
Conventions entre VALTECH SA et la société IMPLEO	Honoraires	Lars Bladt	100%	Honoraire fixe Indemnité de voyage	180 000 € 104 138 €	Honoraire fixe Indemnité de voyage	174 664 € 62 191 €
Conventions entre VALTECH SA et la société GROUPE OUROUMOFF	Honoraires	Jean-ClaudeTurri (1)	99,99%	Honoraire fixe Indemnité de voyage	348 000 € 14 302 €	Honoraire fixe Indemnité de voyage	331 728 € 14 028 €
Conventions entre VALTECH SA et la société CHESAPEAKE GROUP	Honoraires	Douglas Land	50,00%	Honoraire fixe Indemnité de voyage	84 000 € 74 092 €	Honoraire fixe Indemnité de voyage Honoraire variable 2008	Néant 29 953 € Néant
Convention entre Valtech SA et Monsieur John Stanley	Honoraires	John Stanley		Honoraire fixe Indemnité de voyage	9 000 € 2 227 €		

(1) Dans un souci d'exhaustivité, voir également les informations données ci-après concernant la convention d'apporteur d'affaires réciproque conclue en 2006 entre VALTECH et la société IFIS .

(2) Il convient d'indiquer que le Conseil, dans sa composition précédente, a, en janvier 2010, entendu verser, dans des conditions qui peuvent concerner l'exercice 2009, un montant d'environ 606 000 € à la société Chesapeake. Cette rémunération fait l'objet d'un contentieux aux Etats-Unis et en France, le Président estimant, pour sa part, que ce montant n'est pas dû.

XIII.6.1.3.1 Présentation de la convention conclue entre VALTECH et Groupe OUROUMOFF exécutée en 2009

La Convention conclue par la Société VALTECH avec la Société Groupe OUROUMOFF, détermine les prestations devant être fournies par Groupe OUROUMOFF et les honoraires correspondants.

Cette convention a donné lieu en 2009 au versement des montants mentionnés au § XIII.6.1.3.

(a)- Prestations

GRUPE OUROUMOFF **devait** fournir à VALTECH et ses filiales :

1- services au profit du département “VALTECH AXELBOSS” dans les domaines suivants :

- Direction et gestion, notamment les aspects financiers,
- Marketing et les ventes,
- Suivi de l'utilisation du savoir-faire à l'étranger,

2- la réalisation d'activité de sous-traitance de prestations de conseil auprès des clients finaux vendus par « VALTECH AXELBOSS »,

GRUPE OUROUMOFF devait fournir également les services suivants :

- Coordination d'un comité de gestion,
- Définition et suivi des objectifs des associés managers de VALTECH AXELBOSS,
- Définition et contrôle de la stratégie de recrutement.

(b)- Présentation des rémunérations des services

Honoraires forfaitaires fixes :

Pour 2009 : 29 000 €/mois, soit un montant global annuel de 348 000 €

Pour 2010 : 30 000 €/mois, soit un montant global annuel de 360 000 €

Honoraires de résultat :

Pour les besoins du présent paragraphe l'EBIT_{200x} est défini comme le résultat avant intérêts et impôts du Groupe VALTECH tel qu'il ressortira des comptes consolidés de l'exercice 200X arrêtés par le Conseil d'Administration et certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Pour l'exercice 2009, l'objet d'EBIT est fixé à 10 000 000 €

- l'EBIT 2009 est strictement inférieur à 75% de l'objectif d'EBIT, soit 7 500 000 €, aucun honoraire n'est dû ;
- si le montant de l'EBIT 2009 est supérieur ou égal à 75% de l'objectif d'EBIT, soit 7 500 000 € mais strictement inférieur à 100% de l'objectif d'EBIT, soit 10 000 000 € l'honoraire variable dû sera égal à :

$$50\,000\text{ €} + (\text{EBIT}_{2009} - 7\,500\,000\text{ €}) / 10\,000\,000\text{ €} \times 150\,000\text{ €}$$

- si le montant de l'EBIT 2009 est supérieur ou égal à 100% de l'objectif d'EBIT, soit 10 000 000 €, l'honoraire variable est de 150 000 €

Pour l'exercice 2010, l'objet d'EBIT est fixé à 10 000 000 €

- l'EBIT 2010 est strictement inférieur à 75% de l'objectif d'EBIT, soit 7 500 000 €, aucun honoraire n'est dû ;

- si le montant de l'EBIT 2010 est supérieur ou égal à 75% de l'objectif d'EBIT, soit 7 500 000 € mais strictement inférieur à 100% de l'objectif d'EBIT, soit 10 000 000 €, l'honoraire variable dû sera égal à :

$$50\,000\text{ €} + (\text{EBIT}_{2010} - 7\,500\,000\text{ €}) / 10\,000\,000\text{ €} \times 150\,000\text{ €}$$

- si le montant de l'EBIT 2010 est supérieur ou égal à 100% de l'objectif d'EBIT, soit 10 000 000 €, l'honoraire variable est de 150 000 €

(c)- Durée, résiliation et indemnité de résiliation

Le contrat a été conclu pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 2009 avec faculté de résiliation unilatérale à tout moment par GROUPE OUROUMOFF moyennant un préavis de 6 mois et faculté de résiliation par Valtech en cas de non atteinte des objectifs d'EBIT .

(d)- Autres clauses

Une clause de non concurrence de 24 mois en cas de résiliation et de 12 mois en cas de non renouvellement du contrat à son terme est prévu moyennant le paiement à GROUPE OUROUMOFF d'une indemnité égale à 24 fois la moyenne mensuelle de la rémunération fixe de l'année en cours en cas de résiliation par VALTECH ou de 12 fois la moyenne mensuelle de la rémunération fixe de l'année en cours en cas de résiliation par GROUPE OUROUMOFF ou de non renouvellement au terme du Contrat. La société peut relever la société GROUPE OUROUMOFF de son obligation de non concurrence sous réserve de respecter des délai et conditions de forme.

Le contrat prévoit également une clause de non débauchage de 24 mois sanctionnée par une clause pénale figurant également dans le contrat.

Le prestataire de services a des charges d'exploitation propres. De ce fait, une partie seulement des honoraires ainsi perçus peut être reversée en rémunération aux mandataires sociaux.

XIII.6.1.3.2 – Présentation de la convention VALTECH / IMPLEO et son avenant

Convention VALTECH / IMPLEO

(a) - Services

La convention prévoit que la société IMPLEO fournisse à VALTECH et ses filiales les prestations suivantes :

- Définition, développement et mise en œuvre des recherches du Groupe et de la stratégie de développement dans chaque pays où le Groupe a développé ses activités ;
- Définition, développement et mise en œuvre de stratégies pour le développement des activités de conseil « web agency » pour l'ensemble du Groupe VALTECH mises en place dans chaque pays où le Groupe a développé ses activités ;
- Définition, développement et mise en œuvre de stratégies pour le développement des activités de conseil avec la méthode agile pour l'ensemble du Groupe VALTECH, mises en place dans chaque pays où le Groupe a développé ses activités.

(b)- Rémunérations des services rendus

Honoraires forfaitaires fixes :

La convention prévoit que les services décrits à l'Article III et précisés dans l'Annexe I soient facturés sur la base des forfaits mensuels suivants :

Pour Novembre 2008 : 30 000 €

Pour Décembre 2008 : 30 000 €

Pour 2009 et 2010 : 12 000 €/mois, soit un montant global annuel de 144 000 €

(c)- Durée, résiliation et indemnité de résiliation

Le contrat a été conclu pour une durée indéterminée résiliable à tout moment.

(d)- Autres clauses

Une clause de non concurrence de 12 mois et une clause de non débauchage de 12 mois sanctionnée par une clause pénale figurent également dans le contrat.

Avenant à la Convention VALTECH / IMPLEO

Suite au projet d'offre publique d'achat déposé par SiegCo auprès de l'AMF le 23 octobre 2009, le conseil d'administration de Valtech a autorisé le 29 octobre 2009, la signature d'un avenant à la Convention IMPLEO/VALTECH.

Cet avenant prévoit qu'IMPLEO fournisse à VALTECH, moyennant une rémunération supplémentaire de 18 000 euros HT par mois, les services additionnels suivants : assistance et conseil pour l'analyse et la mise en place des réponses à apporter à l'Offre Publique d'Achat de SiegCo, notamment par la sollicitation d'Offres concurrentes et ce, pour une durée commençant à courir le 30 octobre 2009 et prenant fin à la plus proche des deux dates suivantes soit le terme des opérations sur l'Offre Publique d'Achat de SiegCo, soit la dénonciation du Contrat à durée indéterminée entre IMPLEO et VALTECH SA.

XIII.6.1.3.3 – Présentation de la convention VALTECH / CHESAPEAKE

(a) - Services

La convention prévoit que la société CHESAPEAKE fournisse à VALTECH en 2009, dans le cadre de l'autorisation consentie par le conseil d'administration des 19 février et 22 septembre 2009, des prestations correspondant à l'équivalent de 20 jours/homme et 30 jours/homme :

Le conseil d'administration de Valtech a autorisé le 29 octobre 2009, l'octroi d'une mission supplémentaire à CHESAPEAKE GROUP équivalent à 10 jours/homme : assistance et conseil pour l'analyse et la mise en place des réponses à apporter à l'Offre Publique d'Achat de SiegCo, notamment par la sollicitation d'Offres concurrentes et ce, pour une durée commençant à courir le 30 octobre 2009 et prenant fin au terme des opérations sur l'Offre Publique d'Achat de SiegCo.

(b)- Rémunérations des services

Aux termes de ces autorisations, la rémunération de CHESAPEAKE GROUP est de 1500 euros HT par jour, plus les frais.

Le Président rappelle que le Conseil, dans sa composition précédente, a, en janvier 2010, entendu verser, dans des conditions qui peuvent concerner l'exercice 2009, un montant d'environ 606 000 € à la société Chesapeake. Cette rémunération fait l'objet d'un contentieux aux Etats-Unis et en France, le Président estimant, pour sa part, que ce montant n'est pas dû.

XIII.6.1.3.4 Rémunération exceptionnelle de monsieur John Stanley

Le conseil d'administration de Valtech a autorisé le 29 octobre 2009, l'octroi d'une mission exceptionnelle à Monsieur John Stanley.

Aux termes de cette mission, Monsieur John Stanley devait fournir à VALTECH, dans la limite de l'équivalent de 15 jours/homme et moyennant une rémunération de 1500 euros HT par jour, les services suivants : assistance et conseil pour l'analyse et la mise en place des réponses à apporter à l'Offre Publique d'Achat de SiegCo, notamment par la sollicitation d'Offres concurrentes et ce, pour une durée commençant à courir le 30 octobre 2009 et prenant fin au terme des opérations sur l'Offre Publique d'Achat de SiegCo

XIII.6.1.3.5 Convention VALTECH / IFIS

Il est précisé, à toutes fins utiles, que Jean-Claude Turri est administrateur de VALTECH et dirigeant actionnaire de la société IFIS, qui développe et commercialise une base de données en intelligence économique. La société IFIS n'a pas de lien capitalistique avec VALTECH, mais bénéficie :

- depuis plusieurs années d'une sous-location de trois bureaux à Paris dans les locaux de VALTECH pour un loyer annuel de 43 056 €;
- depuis 2006, d'un contrat d'apport d'affaires réciproque rémunéré par le versement d'une commission de 5% des montants facturés au client final et, dans l'hypothèse d'une facturation globale effectuée uniquement par VALTECH au client final, le prélèvement par VALTECH sur les sommes dues à IFIS d'une rémunération de 5%. Cette convention a donné lieu au versement par VALTECH à IFIS d'une somme de 262 011 € HT . Cette convention a été considérée par le Conseil dans sa composition précédente, comme une convention normale conclue à des conditions courantes.

* * *

Il a été indiqué au Conseil que, en dehors de leur participation directe et/ou indirecte dans le capital social de VALTECH SA, telle que mentionnée au § XII.5.1 du présent document, et sous réserve des conventions mentionnées ci-dessus, les dirigeants précédents ne détenaient aucun autre intérêt dans une filiale ou chez un fournisseur, ni chez un client de VALTECH SA ou de son groupe.

XIII.6.2 Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur, dans celui d'une société qui en détient le contrôle, dans celui d'une filiale ou chez un client ou un fournisseur de l'émetteur

Cf. Paragraphe XIII.6.1.

XIII.6.3 Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction et de surveillance

Voir le rapport spécial des commissaires aux comptes.

XIII.6.4 Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration, de direction et de surveillance

Il a été indiqué au Conseil qu'il n'en existait pas

XIII.6.5 Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille

Il a été indiqué au Conseil qu'il n'en existait pas

XIII.6.6 Plan d'options de souscription ou d'achat d'actions et de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE)

XIII.6.6.1 - Options de souscription (OS) ou d'achat d'actions (OA) et bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE) attribués aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2007 et encore en vigueur.

Néant

XIII.6.6.2 - Options de souscription (OS) ou d'achat d'actions (OA) et bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE) exercés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2008

Voir le Rapport Spécial établi en application de l'article L 225-184 du code de commerce

XIII.6.7 - Opérations réalisées par les dirigeants, les hauts responsables, ou par les personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres

Au cours de l'exercice 2009, Monsieur John STANLEY administrateur a acquis 100 000 actions et Monsieur Douglas LAND est passé à 2 754 174 actions au lieu de 1 504 574 actions.

Dans le cadre des engagements pris par les administrateurs lors de l'Offre public d'achat, Messieurs Lars BLADT, Douglas LAND, Jean-claude TURRI et John STANLEY ont apportés en février 2010 l'intégralité de leurs actions.

XIV. INTEGRATION DANS LE PRESENT RAPPORT DES ELEMENTS REQUIS PAR L'ARTICLE L 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE ET SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

1° La structure du capital de la société.

Cf. Paragraphe XII.1 et XII.5 du présent rapport

2° Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11.

Cf. Paragraphe XII.5 du présent rapport

3° Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12.

Cf. Paragraphe XII.5 du présent rapport

4° La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci.

Néant

5° Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier.

Néant

6° Les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Cf. Paragraphe XII.5 du présent rapport

7° Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration, ainsi qu'à la modification des statuts de la société.

Les statuts de la Société dans ces domaines ne dérogent pas aux principes généralement admis en matière de société anonyme.

8° Les pouvoirs du conseil d'administration ou du directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions.

Cf. Paragraphes XII.2, XII.7 et XII.8 du présent rapport

9° Les accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts.

Il existe des contrats clients conclus par la société qui comportent des clauses de modification et/ou de résiliation en cas de changement de contrôle. Toutefois, ces contrats contiennent des clauses de non-divulgence (non-publicité ou confidentialité) ou sont réputés suffisamment sensibles d'un point de vue commercial pour le groupe, de telle sorte que leur divulgation pourrait porter préjudice à l'activité opérationnelle du groupe. Ainsi, lesdits contrats ne font pas l'objet d'une information au sein des présentes.

10° Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou du directoire ou les salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Cf. Paragraphe XIII.6 du présent rapport

XV. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Deloitte & Associés	Fidrex		Deloitte & Associés	Fidrex
Audit					
- Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés					
Emetteur	136	59		160	71
Filiales	79	9		78	12
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes					
Emetteur					
Filiales					
Sous-total	215	68		237	83
Autres prestations					
- Juridique, fiscal, social	30			9	
- Autres				11	
Sous-total	30	-		20	-
TOTAL	245	68		258	83

Nb : ce tableau inclut les honoraires convenus avec les commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2009. Ils sont comptabilisés en charges sur 2009 et 2010 au prorata du temps passé sur chacun des exercices.

* * *

Le Conseil d'Administration